

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1022**3 octobre 2003****SOMMAIRE**

| | | | |
|--|-------|--|-------|
| Alor S.A., Grevenmacher | 49011 | Finpat S.A., Luxembourg | 49034 |
| Alyth Finance S.A., Luxembourg | 49036 | Future Ideas Properties S.A., Luxembourg | 49022 |
| Apex Holding S.A., Luxembourg | 49026 | G. Investments S.A., Luxembourg | 49036 |
| Apex Holding S.A., Luxembourg | 49031 | Haver, S.à r.l., Luxembourg | 49030 |
| ArnuaMex, S.à r.l., Luxembourg | 49022 | Heden S.A., Luxembourg | 49035 |
| ArnuaMex, S.à r.l., Luxembourg | 49022 | ICAF, International Control and Finance S.A.H., Luxembourg | 49040 |
| Aurum Dental, S.à r.l., Luxembourg | 49026 | ICAF, International Control and Finance S.A.H., Luxembourg | 49040 |
| Barrilux S.A., Steinfort | 49020 | Indevo Holding A.G., Luxembourg | 49042 |
| Belaluna S.A., Luxembourg | 49027 | Indevo Holding A.G., Luxembourg | 49042 |
| Blue Ice S.A., Luxembourg | 49040 | Indevo Holding A.G., Luxembourg | 49042 |
| Blue Ice S.A., Luxembourg | 49040 | Ingra S.A., Luxembourg | 49043 |
| Cach S.A., Howald | 49021 | International Control and Finance ICAF Holding S.A., Luxembourg | 49041 |
| Caesar Finance S.A., Luxembourg | 49035 | Investindustrial 2 S.A., Luxembourg | 49043 |
| Catella S.A., Luxembourg | 49029 | Investindustrial 4 S.A., Luxembourg | 49035 |
| Cinquart S.A.H., Luxembourg | 49030 | Investindustrial 6 S.A., Luxembourg | 49032 |
| Clean Alliance Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg | 49027 | Investindustrial Holdings S.A., Luxembourg | 49031 |
| Collaborativ Consulting Company, 3 C S.A., Ober- anven | 49041 | Israel 2000, Sicav, Luxembourg | 49024 |
| Compagnie des Huiles Alimentaires S.A., Luxem- bourg | 49010 | Kingsflow Holding S.A., Oberanven | 49041 |
| Compagnie Financière Charlemagne S.A., Luxem- bourg | 49031 | LSF-KEB Capital Investments, S.à r.l., Luxem- bourg | 49032 |
| Compagnie Saint Georges S.A., Luxembourg | 49030 | Luxinia S.à r.l., Luxembourg | 49019 |
| Compagnie Saint Georges S.A., Luxembourg | 49030 | Luxinia S.à r.l., Luxembourg | 49017 |
| Dexia Banque Internationale à Luxembourg S.A., Luxembourg | 49039 | McKesson Information Solutions Holdings II, S.à r.l. | 49050 |
| Dexia Banque Internationale à Luxembourg S.A., Luxembourg | 49040 | McKesson Information Solutions Holdings, S.à r.l. | 49056 |
| Dogan S.A., Luxembourg | 49038 | Medical Soparfi S.A., Luxembourg | 49010 |
| Dresdner Symphonica Management (Sicav), Lu- xembourg | 49038 | Millenium Développement Holding S.A., Luxem- bourg | 49047 |
| Dresdner Symphonica Management (Sicav), Lu- xembourg | 49038 | Mitte Holdings Management S.A. | 49010 |
| E.B.C., Europ Business Corporate S.A., Mersch ... | 49015 | MN European Investments, S.à r.l., Münsbach ... | 49049 |
| E.B.C., Europ Business Corporate S.A., Mersch ... | 49016 | MN European Investments, S.à r.l., Münsbach ... | 49049 |
| E.B.C., Europ Business Corporate S.A., Mersch ... | 49016 | Multi-Strategy Portfolio, Sicav, Luxembourg | 49029 |
| Eos Holding S.A., Luxembourg | 49034 | Multigen Holding S.A., Luxembourg | 49043 |
| Epilpro, S.à r.l., Crauthem | 49024 | Novatec, S.à r.l., Remerschen | 49028 |
| Fin Soft Holding S.A., Luxembourg | 49031 | Oclair S.A., Luxembourg | 49042 |
| Financière Sainte Lucie S.A., Luxembourg | 49027 | Oclair S.A., Luxembourg | 49042 |
| | | Parsector S.A.H., Luxembourg | 49041 |

| | | | |
|---|-------|--|-------|
| Parsector S.A.H., Luxembourg | 49041 | Stéftung Hëllef Doheem, A.s.b.l., Luxembourg . . . | 49050 |
| Petroleum Trading, S.à r.l., Luxembourg. | 49033 | Stéftung Hëllef Doheem, A.s.b.l., Luxembourg . . . | 49056 |
| Petroleum Trading, S.à r.l., Luxembourg. | 49033 | Stratos LFC S.A., Luxembourg | 49036 |
| Petroleum Trading, S.à r.l., Luxembourg. | 49033 | Stratos LFC S.A., Luxembourg | 49038 |
| Petroleum Trading, S.à r.l., Luxembourg. | 49033 | Tara Trade, S.à r.l., Luxembourg | 49016 |
| Petroleum Trading, S.à r.l., Luxembourg. | 49033 | Tara Trade, S.à r.l., Luxembourg | 49016 |
| Petroleum Trading, S.à r.l., Luxembourg. | 49034 | Tara Trade, S.à r.l., Luxembourg | 49016 |
| Pharmachimique S.A., Luxembourg. | 49035 | Tel & T International Holding S.A., Luxembourg . | 49028 |
| ProLogis France IV, S.à r.l., Luxembourg. | 49020 | Tinfos Nizi S.A., Luxembourg | 49044 |
| ProLogis France XXII, S.à r.l., Luxembourg | 49021 | Tinfos Nizi S.A., Luxembourg | 49046 |
| Savannah Enterprises S.A., Luxembourg. | 49029 | Toy Park Holding S.A., Luxembourg | 49023 |
| Select Care, S.à r.l., Luxembourg | 49043 | Toy Park Holding S.A., Luxembourg | 49023 |
| Sim City 2000 S.A., Luxembourg | 49025 | Toy Park Holding S.A., Luxembourg | 49023 |
| Sim City 2000 S.A., Luxembourg | 49025 | Willowbrook S.A., Luxembourg | 49034 |
| Sim City 2000 S.A., Luxembourg | 49025 | WPP (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg. | 49019 |
| Société Financière Grandvaux S.A. Holding, Lu- xembourg | 49056 | WPP (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg. | 49019 |
| Soparassur S.A., Luxembourg. | 49032 | WPP Luxembourg Theta, S.à r.l., Luxembourg. . . | 49021 |
| Spanish Telecommunications Limited, S.à r.l., Lu- xembourg | 49020 | WTA International, S.à r.l., Luxembourg. | 49028 |
| Spanish Telecommunications Limited, S.à r.l., Lu- xembourg | 49020 | WTA International, S.à r.l., Luxembourg. | 49028 |

MITTE HOLDINGS MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 78.611.

Le contrat de domiciliation qui a pris effet au 1^{er} juillet 2002 entre MITTE HOLDINGS MANAGEMENT S.A. et FIDUCIAIRE DE L'ALLIANCE TMF, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, établie et ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri, a été résilié avec effet au 1^{er} août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 septembre 2003.

Pour avis conforme

L'ALLIANCE REVISION, S.à r.l. (anc. FIDUCIAIRE DE L'ALLIANCE TMF, S.à r.l.)

L'ancien domiciliataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2003, réf. LSO-AI01812. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055435.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

COMPAGNIE DES HUILES ALIMENTAIRES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.

R. C. Luxembourg B 70.316.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2003, réf. LSO-AI01740, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2003.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

(055442.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

MEDICAL SOPARFI, Société Anonyme.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.

R. C. Luxembourg B 41.657.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 3 septembre 2003, réf. LSO-AI00651, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 septembre 2003.

Signature.

(055451.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

ALOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6735 Grevenmacher, 2A, rue du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 95.508.

STATUTS

L'an deux mille trois, le vingt-sept août.

Par-devant Maître Joseph Gloden, notaire de résidence à Grevenmacher (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1) La société anonyme BECOLUX S.A., ayant son siège social à L-6660 Born, 1, Schlassstrooss, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Diekirch sous le numéro B 2.540,

ici représentée par deux administrateurs savoir:

a) Monsieur Joseph Hein, industriel, né à Born le 18 octobre 1931, époux de Henriette Lies, demeurant à L-6660 Born, 1, Schlassstrooss,

b) Madame Henriette Lies, commerçante, née à Luxembourg le 24 août 1938, épouse de Joseph Hein, demeurant à L-6660 Born, 1, Schlassstrooss,

2) La société anonyme ALIB S.A., ayant son siège social à L-6735 Grevenmacher, 2A, avenue Prince Henri, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 48.297,

ici représentée par deux administrateurs savoir:

a) Madame Elisabeth dite Betty Hein, attachée à la direction, née à Luxembourg, le 22 novembre 1959, épouse de Monsieur Serge Nagornoff, demeurant à L-6794 Grevenmacher, Résidence Mosellane, 10, route du Vin,

b) Monsieur Michel dit Mike Hein, licencié en sciences commerciales et financières, né à Luxembourg, le 13 mars 1964, époux de Madame Chantal Zimmer, demeurant à L-6660 Born, Schlassstrooss 8.

Lesquels comparants, ès qualités qu'ils agissent, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Entre les personnes ci-avant désignées et toutes celles qui deviendraient dans la suite propriétaire des actions, il est formé une société anonyme sous la dénomination de ALOR S.A.

Art. 2. Le siège social de la société est établi à Grevenmacher.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences, aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit de la commune du siège.

Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet:

- la gestion, l'administration, l'exploitation et la mise en valeur par vente, achat, échange, location, mise en fermage, prise à bail ou de toutes autres manières, de propriétés immobilières,

- la participation, sous toutes formes, dans toutes affaires ou entreprises se rattachant directement ou indirectement aux objets ou aux activités mentionnés ci-dessus, par toutes voies de droit, le contrôle, la gestion ainsi que la mise en valeur de ces participations, et

- généralement, toutes opérations financières, industrielles, commerciales, mobilières et immobilières, se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus ou susceptibles d'en faciliter leur développement.

Art. 5. Le capital social souscrit est fixé à deux millions cinq cent mille euros (2.500.000,- €), représenté par dix mille (10.000) actions d'une valeur nominale de deux cent cinquante euros (250,- €) chacune.

Les actions sont nominatives.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Art. 6. Toute transmission ou cession d'actions à un tiers non actionnaire, volontaire ou forcée, à quelque titre et sous quelque forme que ce soit, alors même qu'elle ne porterait que sur la nue-propriété, ne peut être réalisée qu'avec l'agrément préalable du conseil d'administration.

Lorsque l'agrément du conseil d'administration est requis, la demande d'agrément doit être notifiée à la société par lettre recommandée avec demande d'avis de réception. Cette demande d'agrément indiquera les nom, prénom, adresse du cessionnaire, le nombre d'actions dont la cession est envisagée et le prix offert.

Dans les soixante (60) jours à compter de la réception par la société de la demande d'agrément, le président du conseil d'administration est tenu de réunir le conseil pour lui soumettre la demande d'agrément. La décision du conseil d'administration doit être notifiée au cédant par lettre recommandée avec demande d'avis de réception dans les dix (10) jours de sa date.

En cas de refus d'agrément, le cédant dispose d'un délai de dix (10) jours à compter de la réception de la notification du refus pour notifier à la société s'il renonce ou non à son projet de cession.

Dans le cas où le cédant ne renonce pas à son projet de cession, le conseil d'administration est tenu, dans le délai de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la notification de la non-renonciation, de présenter un acquéreur potentiel des actions. Cet acquéreur peut être la société elle-même.

Cette acquisition a lieu à un prix qui, à défaut d'accord entre les parties, est déterminé par deux arbitres respectivement choisis par le conseil d'administration et par le cédant, étant entendu qu'en cas de désaccord, ces arbitres s'adjoindront un troisième arbitre pour les départager. En cas de refus de l'une des parties de désigner son arbitre, ou à défaut de la nomination d'un arbitre dans le mois de la sommation qui lui aurait été faite à cet effet par lettre recommandée par l'autre partie, comme dans le cas où les deux arbitres ne pourront s'entendre sur le choix d'un tiers arbitre, il sera procédé comme prévu au Code de procédure civile.

En cas de recours à une sentence arbitrale, le conseil d'administration jouira d'un nouveau délai de deux mois courant à partir du jour de la sentence arbitrale, pour présenter un autre acquéreur, au prix fixé par cette sentence, si ce prix n'était pas accepté par le premier acquéreur présenté.

Si à l'expiration d'un délai de six mois à compter de la notification du refus d'agrément au cédant, le rachat des actions n'est pas réalisé, l'agrément est considéré comme donné. Toutefois, ce délai peut être prolongé par une ordonnance de référé du président du tribunal d'arrondissement de Luxembourg à la demande de la société, l'actionnaire cédant et le cessionnaire mentionné dans la demande d'agrément étant dûment appelés.

Administration - Surveillance

Art. 7. La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans, par l'assemblée générale des actionnaires et toujours révocables par elle. Ils sont rééligibles.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 8. Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président. Le premier président sera désigné par l'assemblée générale. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents, le remplace.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis sans qu'un administrateur ne puisse représenter plus d'un de ses collègues.

Tout administrateur pourra se faire représenter aux réunions du conseil d'administration en désignant par écrit, par télécopieur ou par tout autre moyen de télécommunication retraçable un autre administrateur comme son mandataire.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par écrit, par télécopieur ou tout autre moyen de télécommunication retraçable, les deux derniers étant à confirmer par écrit.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Une telle décision pourra être documentée par un ou plusieurs écrits séparés ayant le même contenu, signés chacun par un ou plusieurs administrateurs.

Art. 9. Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des votants. En cas de partage des voix, la voix de celui qui préside la réunion du conseil est prépondérante.

Art. 10. Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

Art. 11. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

Art. 12. Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière de la société à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale. Les fonctions de président du conseil d'administration et d'administrateur-délégué sont cumulables par une même personne.

Le conseil d'administration peut également déléguer des pouvoirs spéciaux déterminés à tout mandataire, actionnaire ou non, en fixant les pouvoirs et les attributions ainsi que les traitements ou émoluments éventuels; il peut le révoquer en tout temps.

Art. 13. Vis-à-vis des tiers, la société est engagée:

- en toute circonstances et sans limitation par les signatures conjointes de deux membres du conseil d'administration, à l'exception des opérations immobilières et des affectations hypothécaires pour lesquelles les signatures conjointes du président du conseil d'administration avec celle d'un autre administrateur sont requises;

- par la signature individuelle de la personne à laquelle la gestion journalière de la société a été déléguée dans le cadre de cette gestion journalière;

- par les signatures conjointes ou la signature individuelle de toutes personnes à qui un tel pouvoir de signature aura été délégué par le conseil d'administration dans les limites de ce pouvoir.

La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société conjointement par trois administrateurs ou la personne à ce déléguée par le conseil d'administration.

Art. 14. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires aux comptes nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération. Ils sont rééligibles.

La durée du mandat du commissaire aux comptes est fixée par l'assemblée générale. Elle ne pourra cependant dépasser six années.

Assemblée générale

Art. 15. L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

Art. 16. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le dernier vendredi du mois de mai à 11.30 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations dans la commune du siège social.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

Art. 17. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le ou les commissaires aux comptes. Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant le cinquième au moins du capital social.

Art. 18. Chaque action donne droit à une voix.

Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 19. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Le conseil d'administration établit les comptes annuels tels que prévue par la loi.

Il remet ces pièces avec un rapport sur les opérations de la société un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire aux commissaires aux comptes.

Art. 20. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges et amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice il est prélevé cinq pour cent pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

Dissolution - Liquidation

Art. 21. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs.

Disposition générale

Art. 22. La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogée par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1. Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le trente et un décembre 2003. La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2004.

2. Les premiers administrateurs et le premier commissaire sont élus par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires suivant immédiatement la constitution de la société.

3. Par dérogation à l'article 8 des statuts, le premier président du conseil d'administration est désigné par l'assemblée générale extraordinaire désignant le premier conseil d'administration de la société.

Souscription et Paiement

Les actions ont été souscrites comme suit par:

| Souscripteurs | Nombre d'actions | Montant souscrit et libéré en EUR |
|---|------------------|-----------------------------------|
| 1) BECOLUX S.A., préqualifiée | 9.900 | 2.475.000,- |
| 2) ALIB S.A., préqualifiée | 100 | 25.000,- |
| Total: | 10.000 | 2.500.000,- |

Toutes les actions ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de deux millions cinq cent mille euros (2.500.000,- €) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société.

La preuve de tous ces paiements a été donnée au notaire soussigné qui le reconnaît.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Frais

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ vingt-neuf mille euros (29.000,- €).

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, ès qualités qu'ils agissent, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont à l'unanimité des voix, pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre d'administrateurs est fixé à cinq (5) et celui des commissaires aux comptes à un (1).

Deuxième résolution

Sont appelés aux fonctions d'administrateurs, leur mandat expirant à l'assemblée générale statuant sur le premier exercice:

1. - Monsieur Joseph Hein, industriel, né à Born le 18 octobre 1931, demeurant à L-6660 Born, 1, Schlassstrooss,
2. - Madame Henriette Lies, commerçante, épouse de Joseph Hein, née à Luxembourg, le 24 août 1938, demeurant à L-6660 Born, 1, Schlassstrooss,
3. - Madame Elisabeth dite Betty Hein, attachée à la direction, née à Luxembourg le 22 novembre 1959, demeurant à L-6794 Grevenmacher, 10, route du Vin,
4. - Monsieur Carlo Hein, attaché de direction, né à Grevenmacher le 30 novembre 1966, demeurant à L-6686 Mertz, 35, route de Wasserbillig,
5. - Monsieur Michel dit Mike Hein, licencié en sciences commerciales et financières, né à Luxembourg le 13 mars 1964, demeurant à L-6660 Born, Schlassstrooss 8.

L'assemblée générale extraordinaire nomme Monsieur Joseph Hein aux fonctions de président du conseil d'administration.

Troisième résolution

Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes, son mandat expirant à l'assemblée générale statuant sur le premier exercice:

LUX-FIDUCIAIRE, S.à r.l, ayant son siège social à L-2763 Luxembourg, 12, rue Ste Zithe, inscrite au R. C. de Luxembourg sous le numéro B

Quatrième résolution

Le siège social de la société est fixé au 2A, rue Prince Henri, L-6735 Grevenmacher.

Cinquième résolution

Conformément aux dispositions des présents statuts et de la loi, l'assemblée générale autorise le conseil d'administration à déléguer la gestion journalière des affaires de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs membres du conseil d'administration.

Réunion du Conseil d'Administration

Les administrateurs Monsieur Joseph Hein, Madame Henriette Hein-Lies, Madame Betty Hein, Monsieur Carlo Hein et Monsieur Mike Hein, prénommés, Monsieur Carlo Hein, intervenant aux présentes, se sont constitués en réunion du Conseil d'Administration à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et ils ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Monsieur Mike Hein prénommé et Monsieur Carlo Hein prénommé, sont nommés administrateurs-délégués de la société et partant ils sont chargés de la gestion journalière des affaires de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion.

Chaque administrateur-délégué engage la société par sa seule signature individuelle dans le cadre de la gestion journalière.

Avant la clôture du présent acte le notaire instrumentaire soussigné a attiré l'attention des constituants sur la nécessité d'obtenir une autorisation administrative pour exercer les activités décrites dans l'objet social.

Dont acte, fait et passé à Grevenmacher, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J. Hein, H. Lies, B. Hein, M. Hein, C. Hein, J. Gloden.

Enregistré à Grevenmacher, le 2 septembre 2003, vol. 523, fol. 34, case 12. – Reçu 25.000 euros.

Le Receveur ff. (signé): C. Bentner.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Grevenmacher, le 8 septembre 2003.

J. Gloden.

(055696.3/213/243) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

**E.B.C., EUROP BUSINESS CORPORATE S.A., Société Anonyme,
(anc. A.D.N.R. BéNéLux S.A.).**

Siège social: L-7545 Mersch, 41A, rue Lohr.
R. C. Luxembourg B 91.802.

L'an deux mille trois, le vingt-cinq août.

Par-devant Maître Urbain Tholl, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société anonyme A.D.N.R. BéNéLux S.A., ayant son siège social à L-7545 Mersch, 41A, rue Lohr,

constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné, en date du 29 janvier 2003, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 91.802.

L'assemblée est présidée par Monsieur Bernard Fayet, directeur de sociétés, demeurant à L-7545 Mersch, 41A, rue Lohr, qui désigne comme secrétaire Madame Cindy Counhaye, employée privée, demeurant à B-Messancy.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Yannick Fayet, directeur de sociétés, demeurant à L-7545 Mersch, 41A, rue Lohr.

Le bureau ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I.- Les actionnaires présents et/ou représentés ainsi que le nombre des actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée et le notaire instrumentant.

La liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Il résulte de la liste de présence que toutes les mille (1.000) actions représentant l'intégralité du capital social sont représentées à l'assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1. Changement de dénomination, avec modification afférente de la première phrase de l'article 1^{er} des statuts.
2. Changement de l'objet social, avec modification afférente du 1^{er} paragraphe de l'article 2 des statuts.
3. Révocation d'un administrateur et nomination d'un nouvel administrateur.
4. Autorisation à donner au conseil d'administration de nommer un nouvel administrateur-délégué.

L'assemblée, ayant approuvé les déclarations qui précèdent, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de changer la dénomination de la société en EUROP BUSINESS CORPORATE S.A., en abrégé E.B.C. S.A.

En conséquence, la première phrase de l'article 1^{er} des statuts aura désormais la teneur suivante:

'Il est formé une société anonyme sous la dénomination de EUROP BUSINESS CORPORATE S.A., en abrégé E.B.C. S.A.'

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier l'objet social.

En conséquence le 1^{er} paragraphe de l'article 2 des statuts aura désormais la teneur suivante:

'La société a pour objet la gérance d'immeubles à l'exception des réparations artisanales proprement dites, de type facility management, l'expertise et la location de machines.'

Troisième résolution

L'assemblée décide de révoquer Monsieur Yannick Fayet, préqualifié, de son poste d'administrateur et d'administrateur-délégué et lui donne décharge pour sa mission.

L'assemblée nomme comme nouvel administrateur, Monsieur Bernard Fayet, préqualifié, pour une durée de six ans.

Quatrième résolution

L'assemblée autorise le conseil d'administration à nommer administrateur-délégué, Monsieur Bernard Fayet, préqualifié, avec tous pouvoirs pour engager la société en toutes circonstances par sa seule signature.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Frais

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef des présentes à environ mille Euros (EUR 1.000,-).

Dont acte, fait et passé à Mersch, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures ils ont signé les présentes avec le notaire.

Signé: Fayet B., Fayet Y., Counhaye C., U. Tholl.

Enregistré à Mersch, le 28 août 2003, vol. 425, fol. 29, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.
Mersch, le 8 septembre 2003. U. Tholl.

(055619.3/232/59) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

49016

E.B.C., EUROP BUSINESS CORPORATE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7545 Mersch, 41A, rue Lohr.
R. C. Luxembourg B 91.802.

Statuts coordonnés suivant acte reçu du 25 août 2003, reçu par Maître Urbain Tholl, de résidence à Mersch, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

U. Tholl.

(055625.3/232/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

E.B.C., EUROP BUSINESS CORPORATE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7545 Mersch, 41A, rue Lohr.
R. C. Luxembourg B 91.802.

Réunion du Conseil d'Administration

Aujourd'hui, le 28 août 2003.

S'est réuni le conseil d'administration de la société anonyme EUROP BUSINESS CORPORATE S.A., en abrégé E.B.C. S.A., avec siège social à Mersch, savoir:

Monsieur Bernard Fayet, directeur de sociétés, demeurant à L-7545 Mersch, 41A, rue Lohr,

Monsieur Stéphane Etrillard, technico-commercial, demeurant à L-2356 Luxembourg, 43, rue de Pulvermuehl,

Monsieur Jean-Claude Courtois, restaurateur, demeurant à F-74300 Châtillon/Cluses.

A l'unanimité des voix ils ont nommé administrateur-délégué Monsieur Bernard Fayet, préqualifié, avec tous pouvoirs pour engager la société en toutes circonstances par sa seule signature.

Ainsi décidé à Mersch, le 28 août 2003.

Signé: Fayet, Etrillard, Courtois.

Enregistré à Mersch, le 28 août 2003, vol. 425, fol. 29, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 9 septembre 2003.

U. Tholl.

(055646.2/232/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

TARA TRADE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 78.632.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2003, réf. LSO-AI00890, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(055374.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

TARA TRADE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 78.632.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2003, réf. LSO-AI00889, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(055375.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

TARA TRADE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 78.632.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2003, réf. LSO-AI00886, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(055378.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

LUXINIA S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung,
(anc. LUXINIA S.A.).
 Gesellschaftssitz: L-1931 Luxemburg, 23, avenue de la Liberté.
 H. R. Luxemburg B 18.739.

Im Jahre zweitausenddrei, den neunzehnten August.

Vor dem unterzeichneten Notar Paul Frieders, mit dem Amtssitz in Luxemburg.

Fand die ausserordentliche Generalversammlung der Aktionäre der Aktiengesellschaft LUXINIA S.A., mit Sitz in L-1931 Luxemburg, 23, avenue de la Liberté, statt. Die Gesellschaft wurde gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch Notar André Prost, mit dem damaligen Amtssitz in Luxemburg-Bonneweg, am 25. September 1981, veröffentlicht im Mémorial C, Nummer 277 vom 14. Dezember 1981 und ist eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg, unter Nummer B 18.739. Die Satzung wurde abgeändert gemäss Urkunde aufgenommen durch Notar Paul Bettingen, mit dem Amtssitz in Niederanven, am 30. Januar 2001, veröffentlicht im Mémorial C, Nummer 885 vom 16. Oktober 2001.

Als Vorsitzender der Versammlung amtiert Herr Bernd Sinnwell, Geschäftsführer HAUCK & AUFHÄUSER BANQUIERS LUXEMBOURG S.A., wohnhaft in Beckingen (D),

welcher Herrn Lothar Rafalski, administrateur-délégué HAUCK & AUFHÄUSER INVESTMENT GESELLSCHAFT S.A., wohnhaft in Olm, zum Sekretär bestellt.

Die Versammlung bestellt zum Stimmzähler Herrn Stephan J. Schmitz, Prokurist HAUCK & AUFHÄUSER BANQUIERS LUXEMBOURG S.A., wohnhaft in Platten (D).

Der Vorsitzende stellt gemeinsam mit den Versammlungsteilnehmern Folgendes fest:

I) Gegenwärtigem Protokoll ist ein Verzeichnis der Aktien und der Aktionäre beigegeben. Diese Liste wurde von den Aktionären, beziehungsweise deren Vertretern, sowie von dem Vorsitzenden, dem Sekretär, dem Stimmzähler und dem instrumentierenden Notar unterschrieben.

II) Da sämtliche eintausend zweihundertfünfzig (1.250) Aktien, welche das gesamte Gesellschaftskapital von einunddreissigtausendzweihundertfünfzig Euro (31.250,- EUR) darstellen, in gegenwärtiger Generalversammlung vertreten sind, waren Einberufungen hinfällig. Somit ist gegenwärtige Versammlung rechtsgültig zusammengetreten.

III) Die Tagesordnung der Generalversammlung ist folgende:

1) Umwandlung der Aktiengesellschaft LUXINIA S.A. in eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung mit dem Namen LUXINIA, S.à r.l.

2) Festlegung der Satzung der LUXINIA, S.à r.l.

3) Berufung der Geschäftsführer und Prokuristen.

IV) Nach Beratung fasst die Generalversammlung dann einstimmig folgende Beschlüsse:

Erster Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst, die Aktiengesellschaft LUXINIA S.A., ohne Abänderung der juristischen Person, in eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung mit dem Namen LUXINIA, S.à r.l. umzuwandeln.

Zweiter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst, die Satzung der LUXINIA, S.à r.l. festzulegen und ihr folgenden Wortlaut zu geben:

«**Art. 1.** Es besteht eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung, welche durch gegenwärtige Satzung sowie durch die zutreffenden gesetzlichen Bestimmungen geregelt ist.

Die Gesellschaft kann einen oder mehrere Gesellschafter haben und trägt den Namen LUXINIA, S.à r.l.

Art. 2. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Luxemburg-Stadt. Die Gesellschaft kann durch einfachen Beschluss des oder der Gesellschafter Tochtergesellschaften, Zweigstellen, Vertretungen oder Verwaltungssitze, sowohl im Grossherzogtum Luxemburg als auch im Ausland, errichten.

Der Gesellschaftssitz kann durch einfachen Beschluss des oder der Gesellschafter in jede andere Ortschaft des Grossherzogtums Luxemburg verlegt werden.

Sollten aussergewöhnliche Umstände politischer, wirtschaftlicher oder sozialer Art eintreten oder bevorstehen, welche die normale Geschäftstätigkeit am Gesellschaftssitz oder den reibungslosen Verkehr dieses Sitzes mit dem Ausland beeinträchtigen könnten, so kann der Gesellschaftssitz bis zur völligen Wiederherstellung der normalen Verhältnisse ins Ausland verlegt werden, wobei eine solche Verlegung jedoch keinerlei Einfluss auf die Staatsangehörigkeit der Gesellschaft ausübt, welche trotz dieser vorläufigen Verlegung die luxemburgische Staatsangehörigkeit behält.

Der Beschluss über eine solche Verlegung des Gesellschaftssitzes erfolgt und wird Dritten mitgeteilt durch eines der Exekutivorgane der Gesellschaft, welches befugt ist, die Gesellschaft für die allgemeine und die tägliche Geschäftsführung zu verpflichten.

Art. 3. Die Gesellschaft hat zum Zweck die Beratung von Unternehmen in allen Belangen, ausgenommen Rechtsberatung und Steuerberatung, sowie Beteiligungen an Unternehmen jeder Art im In- und Ausland. Ausserdem jedwede Beteiligung an luxemburgischen und ausländischen Gesellschaften, der Erwerb durch Ankauf, Zeichnung oder auf andere Weise, sowie Übertragung durch Verkauf, Wechsel oder auf andere Art von Wertpapieren, Verbindlichkeiten, Schuldforderungen, Scheinen oder anderen Werten aller Art, der Besitz, die Verwaltung und Verwertung ihres Wertpapierbestandes.

Die Gesellschaft kann sich an der Gründung und Entwicklung jeder finanziellen, industriellen oder kommerziellen Gesellschaft beteiligen und ihnen alle Mithilfe geben, sei es durch Kredite, Garantien oder auf andere Art und Weise an verbundene Gesellschaften. Die Gesellschaft kann auf jede Art Darlehen und Unterstützung geben an verbundene Gesellschaften.

Sie kann alle Kontrollen und Aufsichtsmaßnahmen durchführen und jede Art von finanziellen, beweglichen und unbeweglichen, kommerziellen oder industriellen Operationen machen, welche sie für nötig hält zur Verwirklichung und Durchführung ihres Zweckes.

Art. 4. Die Gesellschaft ist auf unbestimmte Zeit errichtet. Sie kann durch Beschluss der Gesellschafterversammlung jederzeit aufgelöst werden.

Art. 5. Das Gesellschaftskapital beträgt einunddreissigtausendzweihundertfünfzig Euro (31.250,- EUR) und ist aufgeteilt in eintausendzweihundertfünfzig (1.250) Anteile von je fünfundzwanzig Euro (25,- EUR).

Art. 6. Sämtliche Anteile werden durch den alleinigen Gesellschafter HAUCK & AUFHÄUSER BANQUIERS LUXEMBOURG S.A., mit Sitz in L-1931 Luxemburg, 23, avenue de la Liberté, gehalten.

Jeder Gesellschaftsanteil berechtigt zur proportionalen Beteiligung an den Nettoaktiva und an den Gewinnen und Verlusten der Gesellschaft.

Im Falle von mehreren Gesellschaftern sind die Gesellschaftsanteile zwischen ihnen frei übertragbar. Bei Abtretung von Anteilen unter Lebenden an Nicht-Gesellschafter ist die Genehmigung aller Gesellschafter erforderlich.

Die Anteile sind gegenüber der Gesellschaft unteilbar.

Verfügungen über Gesellschaftsanteile, insbesondere die Übertragung an Nicht-Gesellschafter, Teilung oder Verpfändung von Gesellschaftsanteilen sowie die Bestellung eines Niessbrauchs, bedarf der Genehmigung der Gesellschafter.

Art. 7. Tod, Verlust der Geschäftsfähigkeit, Konkurs oder Zahlungsunfähigkeit des Gesellschafters lösen die Gesellschaft nicht auf.

Art. 8. Gläubiger, Berechtigte oder Erben können in keinem Fall einen Antrag auf Siegelanlegung am Firmeneigentum oder an den Firmenschriftstücken stellen.

Art. 9. Die Gesellschaft wird verwaltet durch einen oder mehrere Geschäftsführer, welche nicht Teilhaber der Gesellschaft sein müssen.

Sie werden vom alleinigen Gesellschafter beziehungsweise von den Gesellschaftern ernannt und abberufen, welche ebenfalls die Dauer und die Befugnisse der Mandate des oder der Geschäftsführer bestimmen.

Ist nur ein Geschäftsführer vorhanden, so vertritt er die Gesellschaft allein. Sind mehrere Geschäftsführer bestellt, so vertritt jeder Geschäftsführer die Gesellschaft in Gemeinschaft mit einem anderen Geschäftsführer oder einem Prokuristen.

Die Berufung beziehungsweise Abbestellung eines Geschäftsführers erfolgt durch einfache Mehrheit.

Bezüglich der Verbindlichkeit der Gesellschaft sind die Geschäftsführer als Beauftragte nur für die Ausführung ihres Mandates verantwortlich.

Art. 10. Das Geschäftsjahr beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember.

Art. 11. Am 31. Dezember eines jeden Jahres werden die Konten abgeschlossen und die Geschäftsführer erstellen den Jahresabschluss in Form einer Bilanz nebst der Gewinn- und Verlustrechnung.

Art. 12. Über die Geschäfte der Gesellschaft wird nach handelsüblichem Brauch Buch geführt.

Jeder Gesellschafter kann am Gesellschaftssitz während der Geschäftszeit Einsicht in die Bilanz und in die Gewinn- und Verlustrechnung nehmen.

Art. 13. Der nach Abzug der Kosten, Abschreibungen und sonstigen Lasten verbleibende Betrag stellt den Nettogewinn dar.

Fünf Prozent dieses Gewinnes werden der gesetzlichen Reserve zugeführt bis diese zehn Prozent des Gesellschaftskapitals erreicht hat.

Der verbleibende Betrag steht dem Gesellschafter zur freien Verfügung.

Art. 14. Im Falle der Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation von einem oder mehreren, von der Gesellschafterversammlung ernannten Liquidatoren, die keine Gesellschafter sein müssen, durchgeführt.

Die Gesellschafterversammlung legt deren Befugnisse und Bezüge fest.

Art. 15. Für alle Punkte, die nicht in diesen Satzungen festgelegt sind, gelten die gesetzlichen Bestimmungen.

Art. 16. Solange die Gesellschaft aus einem Gesellschafter besteht, vereinigt dieser Gesellschafter auf sich alle Befugnisse einer Gesellschafterversammlung.»

Dritter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst, zu Geschäftsführern für unbestimmte Dauer zu berufen:

- a) Herrn Eberhard Heck, geschäftsführender Verwaltungsrat HAUCK & AUFHÄUSER BANQUIERS LUXEMBOURG S.A., wohnhaft 11, Om Mäes, L-5427 Greiveldange,
- b) Herrn Bernd Sinnwell, Geschäftsführer HAUCK & AUFHÄUSER BANQUIERS LUXEMBOURG S.A., wohnhaft Ostpreussenstrasse 32b, D-66701 Beckingen,
- c) Herrn Robert Sprogies, Abteilungsdirektor (Leiter Partnersekretariat) HAUCK & AUFHÄUSER PRIVATBANKIERS KGaA, wohnhaft Dohlenweg 14, D-85591 Vaterstetten.

Vierter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst, zum Prokuristen für unbestimmte Dauer zu berufen:
Herrn Stephan J. Schmitz, Prokurist (Leiter Kontrollen) HAUCK & AUFHÄUSER BANQUIERS LUXEMBOURG S.A.,
wohnhaft Weinbergstrasse 14, D-54518 Platten.

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, erklärt der Vorsitzende die Generalversammlung für abgeschlossen.

Worüber Urkunde, geschehen und aufgenommen zu Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Komparenten, dem instrumentierenden Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, sowie Stand und Wohnort bekannt, haben die Mitglieder des Versammlungsrates gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: B. Sinnwell, L. Rafalski, St. Schmitz, Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2003, vol. 18CS, fol. 49, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Ausfertigung, auf stempelfreiem Papier, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Luxemburg, den 3. September 2003.

P. Frieders.

(055649.3/212/137) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

LUXINIA S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 23, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 18.739.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 3 septembre 2003.

P. Frieders.

(055651.3/212/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

WPP (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine.

R. C. Luxembourg B 68.213.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2003, réf. LSO-AI02133, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 11 septembre 2003.

Signature.

(055530.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

WPP (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine.

R. C. Luxembourg B 68.213.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la société le 25 juin 2003

L'associé unique de la Société, étant WPP LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 6, rue Heine à L-1720 Luxembourg (l'Associé Unique), a approuvé le bilan, les comptes de profits et pertes et les annexes, le rapport du conseil de gérance ainsi que le rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice social clos au 31 décembre 1999.

L'Associé Unique a décidé d'affecter EUR 874.451,- correspondant à 5% du bénéfice réalisé pour l'exercice clos au 31 décembre 1999 d'un montant de EUR 17.489.012,- à la réserve légale conformément à l'article 197 de loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée et a décidé de reporter le solde du bénéfice réalisé, soit un montant de EUR 16.614.561,- à l'exercice suivant.

L'Associé Unique a donné pleine et entière décharge (quitus), au conseil de gérance et au commissaire aux comptes pour l'exécution de leur mandat respectif pendant l'exercice clôturé au 31 décembre 1999.

Pour publication

WPP (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2003, réf. LSO-AI02130. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055533.2//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

BARRILUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8411 Steinfort, 12, rue des Carrières.
R. C. Luxembourg B 37.586.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2003, réf. LSO-AI01466, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 10 septembre 2003.

Signature.

(055351.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

ProLogis FRANCE IV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 200.000.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 69.527.

Extrait des résolutions prises par les Actionnaires le 11 août 2003

Il a été décidé que:

1. Décharge a été accordée au gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., pour la durée de son mandat du 1^{er} janvier 2002 au 31 décembre 2002.

Le 11 août 2003.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2003, réf. LSO-AI01534. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055352.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

SPANISH TELECOMMUNICATIONS LIMITED, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.
R. C. Luxembourg B 58.068.

Les bilans aux 31 décembre 1998 et 30 septembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 10 septembre 2003, réf. LSO-AI02127, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2003.

Signature.

(055519.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

SPANISH TELECOMMUNICATIONS LIMITED, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 148.440,-.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.
R. C. Luxembourg B 58.068.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale annuelle des associés de la Société,
tenue au 58, rue Charles Martel à L-2134 Luxembourg, le 12 janvier 2000*

L'assemblée a approuvé les comptes consolidés, le rapport consolidé de gestion et ses annexes pour l'exercice clos au 31 décembre 1997 et a décidé de reporter à nouveau la perte enregistrée d'un montant de 2.469.021 USD.

L'assemblée a approuvé les comptes consolidés, le rapport consolidé de gestion et ses annexes pour l'exercice clos au 31 décembre 1998 et a décidé de reporter à nouveau la perte enregistrée d'un montant de 1.958.819 USD.

L'assemblée a approuvé les bilans, les comptes de profits et pertes arrêtés au 31 décembre 1997 et au 31 décembre 1998 ainsi que les rapports de gestion du conseil de gérance.

L'assemblée a donné pleine et entière décharge (quitus), au conseil de gérance pour l'exécution de son mandat pendant les exercices clôturés aux 31 décembre 1997 et 31 décembre 1998.

Pour publication

SPANISH TELECOMMUNICATIONS LIMITED, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2003, réf. LSO-AI02124. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055527.2//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

49021

CACH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1274 Howald, 8, rue des Bruyères.
R. C. Luxembourg B 56.170.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2003, réf. LSO-AI01404, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 10 septembre 2003.

Signature.

(055354.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

ProLogis FRANCE XXII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 78.122.

Extrait des résolutions prises par l'Actionnaire unique le 12 août 2003

Il a été décidé que:

1. Décharge a été accordée au gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., pour la durée de son mandat du 1^{er} janvier 2002 au 31 décembre 2002.

Le 12 août 2003.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2003, réf. LSO-AI01535. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055355.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

WPP LUXEMBOURG THETA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine.
R. C. Luxembourg B 79.019.

EXTRAIT

Il résulte d'une convention de cession de parts et de mainlevée de gage sous seing privé du 2 mars 2003 entre WPP LUXEMBOURG EPSILON, S.à r.l., une société de droit luxembourgeois ayant son siège social au 6, rue Heine à L-1720 Luxembourg, WPP LUXEMBOURG DELTA BIS, S.à r.l., une société de droit luxembourgeois ayant son siège social au 6, rue Heine à L-1720 Luxembourg et la Société, que 1.576.483,- (un million cinq cent soixante-seize mille quatre cent quatre-vingt-trois) parts sociales préférentielles votantes de catégories A de la Société, 2.013.947 (deux millions treize mille neuf cent quarante-sept) parts sociales préférentielles votantes de catégories B de la Société et 3.855.279,- (trois millions huit cent cinquante-cinq mille deux cent soixante dix-neuf) parts sociales préférentielles votantes de catégories C de la Société, d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune, ont été cédées avec effet au 1^{er} mars 2003 par WPP LUXEMBOURG DELTA BIS, S.à r.l. à WPP LUXEMBOURG EPSILON, S.à r.l.

Depuis le 1^{er} mars 2003 et à ce jour, WPP LUXEMBOURG EPSILON, S.à r.l. est l'associé unique de la Société et détient:

- 883.861 (huit cent quatre-vingt-trois mille huit cent soixante et un) parts sociales ordinaires de la Société d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune.

- 1.680.000 (un million six cent quatre-vingt mille) parts sociales préférentielles votantes de catégories A de la Société d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune.

- 2.174.408 (deux millions cent soixante-quatorze mille quatre cent huit) parts sociales préférentielles votantes de catégories B de la Société B d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune, et

- 4.090.336 (quatre millions quatre-vingt-dix mille trois cent trente-six) parts sociales préférentielles votantes de catégories C de la Société d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune.

Luxembourg, le 10 septembre 2003.

Pour extrait sincère et conforme

Pour publication

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2003, réf. LSO-AI02129. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055536.3/253/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

FUTURE IDEAS PROPERTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.
R. C. Luxembourg B 86.357.

Suivant une décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 22 juillet 2003 de la société FUTURE IDEAS PROPERTIES S.A. il a été décidé:

1. Le commissaire aux comptes WOOD APPLETON OLIVER & CO sera remplacé avec date effective au 22 juillet 2003 par la société INVEST CONTROL, S.à r.l., avec siège social à L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.

Décharge pleine et entière est donnée au commissaire sortant pour l'exercice de son mandat.

2. Le siège social est transféré avec date effective au 22 juillet 2003 du 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg à 6, avenue Guillaume, L-1650 Luxembourg.

Luxembourg, le 22 juillet 2003.

FUTURE IDEAS PROPERTIES S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2003, réf. LSO-AI00768. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055507.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

ArnuaMex, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Subscribed capital: 500,000.- LUF.

Registered office: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 60.603.

Resolution of the single partner of the Company

The partner of ArnuaMex, S.à r.l. («the Company») decides to convert the capital of the Company into Euros so that the amount of the issued share capital amounts to EUR 12,394.68 represented by 500 shares of EUR 24.78935 each, with effect on 1st January 2002.

As a consequence of the foregoing resolution, the partner decides to amend the article six of the articles of incorporation as follows:

«The company's capital is set at EUR 12,394.68 (twelve thousand three hundred ninety-four Euros and sixty-eight cents), represented by 500 (five hundred) shares of EUR 24.78935 (twenty-four Euros and seventy-eight dot nine hundred thirty-five cents) each.»

Luxembourg, June 25, 2002.

ARNUA LTD

Signature

Décision de l'associé unique de la société

L'associé de ArnuaMex, S.à r.l. (la «société») décide de convertir le capital social de la société (actuellement s'élevant à LUF 500.000,-) en euros de telle sorte que le capital s'élève à EUR 12.394,68, représenté par 500 parts sociales de EUR 24,78935 chacune, avec effet au 1^{er} janvier 2002.

En conséquence de la résolution qui précède, l'associé décide de modifier l'article 6 des statuts comme suit:

Art. 6. Le capital social est fixé à EUR 12.394,68 (douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze euros et soixante-huit cents), divisé en 500 (cinq cents) parts sociales de EUR 24,78935 (vingt-quatre euros virgule soixante-dix-huit mille neuf cent trente-cinq) chacune.

Luxembourg, le 25 juin 2002.

ARNUA LTD.

Enregistré à Luxembourg, le 3 septembre 2003, réf. LSO-AI00611. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055587.3/211/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

ArnuaMex, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 60.603.

Les statuts coordonnés de la société suite à l'acte du 18 avril 2003 ont été déposés par le notaire Joseph Elvinger au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Signature

(055589.3/211/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

TOY PARK HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 63.064.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2003, réf. LSO-AI01512, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2003.

Signature.

(055512.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

TOY PARK HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 63.064.

*Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 5 mai 2003 pour l'approbation du bilan au 31 décembre 2002
tenue extraordinairement le 5 septembre 2003*

Le 5 septembre 2003, à 10.00 heures, les actionnaires de la société anonyme TOY PARK HOLDING se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social.

M. Carlo Acampora élu président de l'assemblée procède à la constitution du bureau et désigne comme secrétaire Mme Antonietta Cordaro et comme scrutateur M. Fabrizio Scapari.

Il résulte des constatations du bureau que:

- les actionnaires présents et les parts sociales qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire et le scrutateur;
- suivant liste de présence, toutes les 1.250 actions émises sont présentes ou représentées et donnent droit à 1.250 voix;
- les actionnaires présents, se reconnaissant dûment convoqués, ont renoncé, pour autant que de besoin, à toute publication et déclarant, par ailleurs, avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable;
- la présente assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points de l'ordre du jour qui est le suivant:

Ordre du jour:

1. analyse du rapport du commissaire aux comptes;
2. approbation du bilan, du compte de profits et pertes et de l'annexe de l'exercice au 31 décembre 2002;
3. divers.

Après avoir pris connaissance du rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice écoulé, l'assemblée générale prend à l'unanimité des voix la résolution suivante:

Résolution

L'assemblée générale approuve le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe de l'exercice au 31 décembre 2002, tels qu'ils lui sont présentés par le Conseil d'Administration, et décide de reporter la perte de l'exercice s'élevant à EUR 11.887,35 comme suit:

- report à nouveau 11.887,35 EUR

L'ordre du jour étant épuisé, personne ne demandant plus la parole, la séance est levée après lecture du procès-verbal qui est signé par le président, le secrétaire et le scrutateur.

Signature / Signature / Signature

Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2003, réf. LSO-AI01509. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055524.2//38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

TOY PARK HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 63.064.

Procès-verbal du Conseil d'Administration du 3 juillet 2003

Le 3 juillet 2003, à 10.00 heures, les administrateurs de la société anonyme TOY PARK HOLDING se sont réunis au siège social.

Sont présents ou représentés les administrateurs, M. Carlo Acampora et Mme Giorgia Musso, afin de délibérer sur tous les points de l'ordre du jour qui est le suivant:

Ordre du jour:

1. approbation du bilan, du compte de profits et pertes et de l'annexe de l'exercice au 31 décembre 2002;
2. divers.

M. Carlo Acampora prend la parole et expose aux personnes présentes que, selon les articles 215, 231 et 249 de la loi du 10 août 1915 et modifications successives, concernant les sociétés commerciales, TOY PARK HOLDING S.A. est classifiée comme une petite société et, donc, le bilan, le compte de profits et pertes ainsi que l'annexe ont été rédigés sous forme abrégée. De plus, selon l'article 251 de la même loi, le Conseil d'Administration n'est pas tenu à présenter un rapport de gestion.

Résolution

Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité des personnes présentes d'approuver le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe de l'exercice, au 31 décembre 2002, de TOY PARK HOLDING S.A.

Comme il ressort de ces comptes, la société a réalisé une perte de EUR 11.887,35 et, donc, le Conseil d'Administration propose aux actionnaires de reporter la perte de l'exercice.

Depuis la clôture de l'exercice, aucun événement ayant eu une influence matérielle sur les comptes annuels n'est survenu.

L'ordre du jour étant épuisé, personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

C. Acampora / G. Musso.

Enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2003, réf. LSO-AI01511. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055520.2//30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

EPILPRO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3326 Crauthem, 4, rue Jean Braun.

R. C. Luxembourg B 58.776.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2003, réf. LSO-AI01193, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2003.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(055358.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

ISRAEL 2000, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 47.222.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire, tenue à Luxembourg, le 1^{er} avril 2003

1. L'Assemblée Générale décide de ne pas distribuer de dividende pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2002.
2. L'Assemblée Générale décide le renouvellement du mandat des Administrateurs sortants pour une nouvelle période d'un an prenant fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2004.
3. L'Assemblée Générale décide la réélection de PricewaterhouseCoopers en qualité de Réviseur d'Entreprises, pour une nouvelle période d'un an prenant fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2004.

A l'issue de l'assemblée, le Conseil d'Administration est composé de:

Président:

- M. Samuel Pinto, Directeur Général Adjoint, La Compagnie Financière EDMOND DE ROTHSCHILD BANQUE, Paris.

Administrateurs:

- M. Benjamin de Rothschild, Président, La Compagnie de Trésorerie BENJAMIN DE ROTHSCHILD S.A., Genève.
- M. Jimmy J. Pinto, Directeur Général, EDMOND DE ROTHSCHILD INVESTMENT SERVICES LTD, Tel-Aviv.
- M. Hervé Debache, Président, TERTIAIRE DEVELOPPEMENT, Paris.
- M. Patrick Segal, Directeur, BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD S.A., Genève.
- M. Edward de Burlet, Directeur, BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE.

Le Réviseur d'Entreprises est:

PricewaterhouseCoopers, ayant son siège social à l'Espace Ariane, 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

Luxembourg, le 9 septembre 2003.

BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE

Société Anonyme

F. Waltzing / C. Bouillon

Mandataire Commercial / Fondé de Pouvoir

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2003, réf. LSO-AI02174. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055620.3/1183/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

SIM CITY 2000 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 78.544.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2003, réf. LSO-AI01521, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2003.

Signature.

(055517.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

SIM CITY 2000 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 78.544.

*Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 7 mai 2003 pour l'approbation du bilan au 31 décembre 2002
tenue extraordinairement le 5 septembre 2003*

Le 5 septembre 2003, à 11.00 heures, les actionnaires de la société anonyme SIM CITY 2000 se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social.

M. Carlo Acampora élu président de l'assemblée procède à la constitution du bureau et désigne comme secrétaire Mme Antonietta Cordaro et comme scrutateur M. Fabrizio Scapari.

Il résulte des constatations du bureau que:

- les actionnaires présents et les parts sociales qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire et le scrutateur;
- suivant liste de présence, toutes les 10.000 actions émises sont présentes ou représentées et donnent droit à 10.000 voix;
- les actionnaires présents, se reconnaissant dûment convoqués, ont renoncé, pour autant que de besoin, à toute publication et déclarant, par ailleurs, avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable;
- la présente assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points de l'ordre du jour qui est le suivant:

Ordre du jour:

1. analyse du rapport du commissaire aux comptes;
2. approbation du bilan, du compte de profits et pertes et de l'annexe de l'exercice au 31 décembre 2002;
3. divers.

Après avoir pris connaissance du rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice écoulé, l'assemblée générale prend à l'unanimité des voix la résolution suivante:

Résolution

L'assemblée générale approuve le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe de l'exercice au 31 décembre 2002, tels qu'ils lui sont présentés par le Conseil d'Administration, et décide de reporter la perte de l'exercice s'élevant à EUR 24.213,87 comme suit:

- report à nouveau 24.213,87 EUR

L'ordre du jour étant épuisé, personne ne demandant plus la parole, la séance est levée après lecture du procès-verbal qui est signé par le président, le secrétaire et le scrutateur.

Signature / Signature / Signature

Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2003, réf. LSO-AI01519. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055531.2//38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

SIM CITY 2000 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 78.544.

Procès-verbal du Conseil d'Administration du 3 juillet 2003

Le 3 juillet 2003, à 11.00 heures, les administrateurs de la société anonyme SIM CITY 2000 se sont réunis au siège social.

Sont présents ou représentés les administrateurs, M. Carlo Acampora, la société WORLD ADMINISTRATION CORP., la société WORLD INVESTMENT SERVICE CORP., afin de délibérer sur tous les points de l'ordre du jour qui est le suivant:

Ordre du jour:

1. approbation du bilan, du compte de profits et pertes et de l'annexe de l'exercice au 31 décembre 2002;
2. divers.

M. Carlo Acampora prend la parole et expose aux personnes présentes que, selon les articles 215, 231 et 249 de la loi du 10 août 1915 et modifications successives, concernant les sociétés commerciales, SIM CITY 2000 S.A. est classifiée comme une petite société et, donc, le bilan, le compte de profits et pertes ainsi que l'annexe ont été rédigés sous forme abrégée. De plus, selon l'article 251 de la même loi, le Conseil d'Administration n'est pas tenu à présenter un rapport de gestion.

Résolution

Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité des personnes présentes d'approuver le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe de l'exercice, au 31 décembre 2002, de SIM CITY 2000 S.A.

Comme il ressort de ces comptes, la société a réalisé une perte de EUR 24.213,87 et, donc, le Conseil d'Administration propose aux actionnaires de reporter la perte de l'exercice.

Depuis la clôture de l'exercice, aucun événement ayant eu une influence matérielle sur les comptes annuels n'est survenu.

L'ordre du jour étant épuisé, personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

C. Acampora / WORLD ADMINISTRATION CORP. / WORLD INVESTMENT SERVICE CORP.

- / Signature / -

Enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2003, réf. LSO-AI01520. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055526.2//32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

AURUM DENTAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1858 Luxembourg, 57, rue de Kirchberg.

R. C. Luxembourg B 67.261.

—

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2003, réf. LSO-AI01194, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2003.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(055359.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

APEX HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 27.906.

- Constituée suivant acte reçu par Maître Aloyse Biel, notaire de résidence à L-Differdange, en date du 12 avril 1988, publié au Mémorial, Recueil Spécial C n° 179 du 1^{er} juillet 1988.

- Statuts modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu suivant acte reçu par Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à L-Luxembourg, en date du 28 septembre 1995, publié au Mémorial, Recueil C n° 630 du 11 décembre 1995.

—

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire du 13 novembre 2002 que les mandats des membres du conseil d'administration et du commissaire aux comptes actuellement en fonction sont renouvelés comme suit:

* aux postes d'administrateurs, pour une période de six ans:

- M. Claude Faber, licencié en sciences économiques, demeurant à L-Mamer, nommé Président de la société;

- M. Jean Faber, licencié en sciences économiques, demeurant à L-Bereldange, nommé administrateur-délégué de la société;

- Mlle Jeanne Piek, employée privée, demeurant à L-Consdorf.

Ces mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2008.

* au poste de commissaire aux comptes, pour une période de six ans:

- Mlle Elisabeth Antona, demeurant à L-Luxembourg.

Ce mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2008.

Luxembourg, le 14 août 2003.

Pour la société APEX HOLDING S.A.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2003, réf. LSO-AI00859. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055370.3/622/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

BELALUNA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 62.897.

—
*Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la Société
qui s'est tenue extraordinairement le 12 juin 2003*

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de BELALUNA S.A. (la «Société»), tenue extraordinairement, il a été décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Madame Christelle Ferry, ayant son adresse professionnelle au 19, rue de la Croix-d'Or, 1204 Genève, Suisse, de sa fonction d'Administrateur et ce avec effet immédiat;
- de donner décharge à l'administrateur pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour;
- de nommer M. Michel van Krimpen ayant son adresse professionnelle au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, en qualité d'Administrateur de la société avec effet immédiat, son mandat expirera à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'année 2006.

Luxembourg, le 12 juin 2003.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2003, réf. LSO-AH05146. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055585.3/710/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

FINANCIERE SAINTE LUCIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 64.654.

- Constituée suivant acte reçu par Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à L-Luxembourg, en date du 2 juin 1998, publié au Mémorial, Recueil C n° 593 du 17 août 1998;
- Modifiée pour la dernière fois, suivant acte sous seing privé du 3 décembre 2001, publié au Mémorial, Recueil C n° 909 du 14 juin 2002.

—
Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société qui s'est tenue le 28 août 2003 à Luxembourg, que les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité des voix:

* Ont été nommés jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2009:

- Monsieur Didier Krisch, expert-comptable, demeurant à L-Luxembourg, administrateur;
- Mademoiselle Elisabeth Antona, employée privée, demeurant à L-Luxembourg, administrateur;
- Mademoiselle Jeanne Piek, employée privée, demeurant à L-Luxembourg, administrateur;
- REVILUX S.A., avec siège social à L-Luxembourg, commissaire aux comptes.

Luxembourg, le 28 août 2003.

Pour la société FINANCIERE SAINTE LUCIE S.A.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2003, réf. LSO-AI00855. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055360.3/622/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

CLEAN ALLIANCE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.394,68.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 71.446.

- Constituée suivant acte reçu par Maître Henri Beck, notaire de résidence à L-Echternach, en date du 25 août 1999, publié au Mémorial, Recueil C n° 859 du 17 novembre 1999;
- Modifiée sous seing privé en date du 20 avril 2001, publié au Mémorial, Recueil C n° 1045 du 21 novembre 2001.

—
Le siège de la société au 223, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg, est dénoncé avec effet immédiat.

Luxembourg, le 25 août 2003.

REVILUX S.A.

L'agent domiciliaire démissionnaire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2003, réf. LSO-AI00858. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055372.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

NOVATEC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5441 Remerschen, 26, rue de Mondorf.
R. C. Luxembourg B 58.167.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2003, réf. LSO-AI01196, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2003.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(055361.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

WTA INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.
R. C. Luxembourg B 53.492.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2003, réf. LSO-AI01199, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2003.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(055363.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

WTA INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.
R. C. Luxembourg B 53.492.

Le bilan au 30 juin 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2003, réf. LSO-AI01201, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2003.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(055366.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

TEL & T INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 34.093.

- Constituée suivant acte reçu par Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 28 mai 1990, publié au Mémorial, Recueil Spécial C n° 454 du 6 décembre 1990.

- Modifiée à plusieurs reprises et pour la dernière fois sous seing privé en date du 30 novembre 2001, publié au Mémorial, Recueil C n° 786 du 25 mai 2002.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 1^{er} septembre 2003 à Luxembourg, que les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité des voix:

* Le mandat des administrateurs actuellement en fonction a été renouvelé pour une période de six ans, à savoir:

- Monsieur Claude Faber, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement à L-Luxembourg, président et administrateur-délégué.

- Mademoiselle Elisabeth Antona, employée privée, demeurant professionnellement à L-Luxembourg, administrateur;

- Monsieur Roberto De Blasi, directeur de société, demeurant à I-Rome, administrateur.

* Monsieur Didier Kirsch, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-Luxembourg, a été nommé commissaire aux comptes pour une période de six ans.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2003.

Pour la société TEL & T INTERNATIONAL HOLDING S.A.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2003, réf. LSO-AI00853. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055364.3/622/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

SAVANNAH ENTERPRISES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 88.777.

- Constituée suivant acte reçu par M^e Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à L-Luxembourg, en date du 2 août 2002, publié au Mémorial, Recueil C n° 1500 du 17 octobre 2002.

En date du 21 juillet 2003, Monsieur Raphaël Forler, maître en administration économique et sociale, domicilié professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt, a démissionné de sa fonction d'administrateur avec effet immédiat.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 21 juillet 2003 que:

- Mademoiselle Sabine Lemoye, employée privée, domiciliée professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt, a été cooptée comme administrateur en remplacement de Monsieur Raphaël Forler. Cette cooptation fera l'objet d'une ratification lors de la prochaine assemblée générale des actionnaires.

- Monsieur Jean Faber, expert-comptable, domicilié professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt, a été nommé président du conseil d'administration.

Luxembourg, le 20 août 2003.

Pour la société SAVANNAH ENTERPRISES S.A.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2003, réf. LSO-AI00862. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055365.3/622/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

CATELLA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 61.518.

- Constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à L-Luxembourg, en date du 3 novembre 1997, publié au Mémorial, Recueil C n° 83 du 9 février 1998;
- Statuts modifiés en date du 24 octobre 2002, par-devant Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à L-Luxembourg, publié au Mémorial, Recueil C n° 1782 du 16 décembre 2002.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires de la société CATELLA S.A., tenue en date du 30 septembre 2002 au siège de la société, que:

- Messieurs Johan Björklund et Stefan Lennhammer ont démissionné de leur fonction d'administrateur de la société, avec effet au 30 septembre 2002.

Décharge pleine et entière leur est accordée jusqu'à la date de leur démission.

- Monsieur Per Ake Ludvigsson, demeurant à B-Uccle et Monsieur Thomas Kamphuisen, demeurant à B-Ulvinhout, sont nommés nouveaux administrateurs.

Les nouveaux administrateurs termineront le mandat de leur prédécesseur, qui s'achèvera le 1^{er} juin 2003.

Luxembourg, le 13 août 2003.

Pour la société CATELLA S.A.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2003, réf. LSO-AI00863. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055367.3/622/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

MULTI-STRATEGY PORTFOLIO, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 73.332.

Le bilan au 30 avril 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 août 2003, réf. LSO-AH05903, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour MULTI-STRATEGY PORTFOLIO

ING LUXEMBOURG

Signatures

(055407.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

HAYER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 46.240.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2003, réf. LSO-AI01202, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2003.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(055368.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

CINQUART S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 16.540.

- Constituée suivant acte reçu par M^e Hyacinthe Glaesener, notaire de résidence à L-Luxembourg, en date du 28 février 1979, publié au Mémorial, Recueil Spécial C n° 139 du 22 juin 1979;

- Statuts modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu suivant acte reçu par M^e Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 20 mai 1992, publié au Mémorial, Recueil Spécial C n° 466 du 15 octobre 1992.

En date du 21 juillet 2003, Monsieur Raphaël Forler, maître en administration économique et sociale, domicilié professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt, a démissionné de sa fonction d'administrateur avec effet immédiat.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 21 juillet 2003 que Mademoiselle Sabine Lemoye, employée privée, domiciliée professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt, a été cooptée comme administrateur en remplacement de Monsieur Raphaël Forler. Cette cooptation fera l'objet d'une ratification lors de la prochaine assemblée générale des actionnaires et décharge pleine et entière pour l'exercice du mandat de Monsieur Raphaël Forler sera demandée à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 8 août 2003.

Pour la société CINQUART S.A.H.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2003, réf. LSO-AI00861. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055369.3/622/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

COMPAGNIE SAINT GEORGES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.
R. C. Luxembourg B 82.074.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2003, réf. LSO-AI01741, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2003.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

(055439.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

COMPAGNIE SAINT GEORGES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.
R. C. Luxembourg B 82.074.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2003, réf. LSO-AI01742, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2003.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

(055396.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

FIN SOFT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 28.211.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2003, réf. LSO-AI00893, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(055371.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

APEX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 27.906.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2003, réf. LSO-AI00892, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(055373.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

COMPAGNIE FINANCIERE CHARLEMAGNE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 37.548.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2003, réf. LSO-AI00888, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(055376.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

INVESTINDUSTRIAL HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.
R. C. Luxembourg B 84.872.

Assemblée Générale Ordinaire

Il résulte de la décision des actionnaires prise lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au Luxembourg en date du 9 septembre 2003 que:

1. Le siège de la société est transféré du 46 A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg au 2, rue Joseph Hackin, L-1746 Luxembourg à partir du 1^{er} octobre 2003.
2. La démission de MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., MUTUA (LUXEMBOURG) S.A. et FIDES (LUXEMBOURG) S.A. de leur fonction d'Administrateur est acceptée.
3. La démission de MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. de sa fonction d'Administrateur-Délégué est acceptée.
4. Décharge est accordée à MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., MUTUA (LUXEMBOURG) S.A. et FIDES (LUXEMBOURG) S.A. pour l'exercice de leur mandat d'Administrateur jusqu'à ce jour.
5. Décharge est accordée à MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. pour l'exercice de son mandat d'Administrateur-Délégué jusqu'à ce jour.
6. Election des nouveaux Administrateurs pour une durée de 6 ans à compter de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 9 septembre 2003:
 - Madame Sylvie Reisen, domiciliée à Luxembourg.
 - Monsieur Patrick van Denzen, domicilié à Luxembourg.
 - Monsieur Paul van Baarle, domicilié à Luxembourg.
 - Monsieur Neil Smith, domicilié à Londres.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

INVESTINDUSTRIAL HOLDINGS S.A.

P. van Denzen / S. Reisen

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2003, réf. LSO-AI01815.- Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055635.3/683/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

INVESTINDUSTRIAL 6 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.
R. C. Luxembourg B 88.633.

Assemblée Générale Ordinaire

Il résulte de la décision des actionnaires prise lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au Luxembourg en date du 9 septembre 2003 que:

1. Le siège de la société est transféré du 46 A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg au 2, rue Joseph Hackin, L-1746 Luxembourg à partir du 1^{er} octobre 2003.
2. La démission de MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., MUTUA (LUXEMBOURG) S.A. et FIDES (LUXEMBOURG) S.A. de leur fonction d'Administrateur A est acceptée.
3. La démission de MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. de sa fonction d'Administrateur-Délégué est acceptée.
4. Décharge est accordée à MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., MUTUA (LUXEMBOURG) S.A. et FIDES (LUXEMBOURG) S.A. pour l'exercice de leur mandat d'Administrateur jusqu'à ce jour.
5. Décharge est accordée à MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. pour l'exercice de son mandat d'Administrateur-Délégué jusqu'à ce jour.
6. Election des nouveaux Administrateurs pour une durée de 6 ans à compter de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 9 septembre 2003:

- Madame Sylvie Reisen, domiciliée à Luxembourg.
- Monsieur Patrick van Denzen, domicilié à Luxembourg.
- Monsieur Neil Smith, domicilié à Londres.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

INVESTINDUSTRIAL 6 S.A.

P. van Denzen / S. Reisen

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2003, réf. LSO-AI01821.- Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055636.3/683/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

SOPARASSUR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 40.436.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2003, réf. LSO-AI00887, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(055377.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

**LSF-KEB CAPITAL INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. LSFUS-KEB CAPITAL INVESTMENTS, S.à r.l.).**

Capital social: 125.000,- EUR.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 8, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 90.485.

EXTRAIT

Il résulte d'un contrat de cession de parts sociales du 4 septembre 2003 que LONE STAR FUND IV (U.S.), L.P., une société à responsabilité limitée (limited partnership) établie à 717, North Harwood Street, Suite 2200, Dallas, Texas, 75201, Etats-Unis, enregistrée sous le numéro 3387198 du Registre des Sociétés du Delaware (Delaware Secretary of State, Division of Corporations), a cédé 1.000 parts sociales de la société LSF-KEB CAPITAL INVESTMENTS, S.à r.l. (la Société), représentant 100% du capital social à KEB HOLDINGS, L.P., une société à responsabilité limitée (limited partnership) établie à Washington Mall, Suite 104, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermuda, enregistrée sous le numéro 34136 du Registre des Sociétés des Bermudes (Bermuda Office of the Registrar of Companies).

Les parts sociales de la Société sont dès lors toutes détenues par KEB HOLDINGS, L.P.

Pour extrait sincère et conforme

LSF-KEB CAPITAL INVESTMENTS, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2003, réf. LSO-AI02120. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055516.3/253/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

PETROLEUM TRADING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 7, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 45.677.

—
Le bilan établi au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2003, réf. LSO-AI01546, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2003.

Pour PETROLEUM TRADING, S.à r.l.

FIDUCIAIRE FIDUFISC S.A.

Signature

(055518.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

PETROLEUM TRADING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 7, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 45.677.

—
Le bilan établi au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2003, réf. LSO-AI01543, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2003.

Pour PETROLEUM TRADING, S.à r.l.

FIDUCIAIRE FIDUFISC S.A.

Signature

(055515.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

PETROLEUM TRADING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 7, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 45.677.

—
Le bilan établi au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2003, réf. LSO-AI01532, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2003.

Pour PETROLEUM TRADING, S.à r.l.

FIDUCIAIRE FIDUFISC S.A.

Signature

(055513.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

PETROLEUM TRADING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 7, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 45.677.

—
Le bilan établi au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2003, réf. LSO-AI01531, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2003.

Pour PETROLEUM TRADING, S.à r.l.

FIDUCIAIRE FIDUFISC S.A.

Signature

(055511.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

PETROLEUM TRADING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 7, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 45.677.

—
Le bilan établi au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2003, réf. LSO-AI01530, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2003.
Pour *PETROLEUM TRADING, S.à r.l.*
FIDUCIAIRE FIDUFISC S.A.
Signature

(055510.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

PETROLEUM TRADING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 7, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 45.677.

Le bilan établi au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2003, réf. LSO-AI01528, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 11 septembre 2003.

Pour *PETROLEUM TRADING, S.à r.l.*

FIDUCIAIRE FIDUFISC S.A.

Signature

(055509.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

WILLOWBROOK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 79.917.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2003, réf. LSO-AI00885, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(055379.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

FINPAT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 59.929.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2003, réf. LSO-AI00884, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(055381.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

EOS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 81.618.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social le 29 août 2003

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Fricke Gerd de sa fonction d'Administrateur, prend acte de cette démission.

Le conseil coopte comme Nouvel Administrateur, avec effet au 29 août 2003, Monsieur Checchinato Luca, demeurant au 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Cette cooptation sera ratifiée par la prochaine assemblée générale des actionnaires de la société, conformément à la loi et aux statuts.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour *EOS HOLDING S.A.*

Société Anonyme Holding

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2003, réf. LSO-AI01948. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055573.3/024/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

PHARMACHIMIQUE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 9.975.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2003, réf. LSO-AI00883, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(055382.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

CAESAR FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 63.164.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2003, réf. LSO-AI00881, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(055383.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

HEDEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 45.594.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2003, réf. LSO-AI00880, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(055385.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

INVESTINDUSTRIAL 4 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.
R. C. Luxembourg B 85.123.

Assemblée Générale Ordinaire

Il résulte de la décision des actionnaires prise lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au Luxembourg en date du 9 septembre 2003 que:

1. Le siège de la société est transféré du 46 A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg au 2, rue Joseph Hackin, L-1746 Luxembourg à partir du 1^{er} octobre 2003.
2. La démission de MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., MUTUA (LUXEMBOURG) S.A. et FIDES (LUXEMBOURG) S.A. de leur fonction d'Administrateur est acceptée.
3. La démission de MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. de sa fonction d'Administrateur-Délégué est acceptée.
4. Décharge est accordée à MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., MUTUA (LUXEMBOURG) S.A. et FIDES (LUXEMBOURG) S.A. pour l'exercice de leur mandat d'Administrateur jusqu'à ce jour.
5. Décharge est accordée à MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. pour l'exercice de son mandat d'Administrateur-Délégué jusqu'à ce jour.
6. Election des nouveaux Administrateurs pour une durée de 6 ans à compter de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 9 septembre 2003:
 - Madame Sylvie Reisen, domiciliée à Luxembourg.
 - Monsieur Patrick van Denzen, domicilié à Luxembourg.
 - Monsieur Paul van Baarle, domicilié à Luxembourg.
 - Monsieur Neil Smith, domicilié à Londres.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

INVESTINDUSTRIAL 4 S.A.

P. van Denzen / S. Reisen

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2003, réf. LSO-AI01827.- Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055637.3/683/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

G. INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 49.022.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2003, réf. LSO-AI00879, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(055387.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

ALYTH FINANCE, Société Anonyme.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 33, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 64.307.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2003, réf. LSO-AI00878, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(055389.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

STRATOS LFC S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 80.220.

In the year two thousand and three, on the twentieth of August,
Before Maître Paul Frieders, notary residing in Luxembourg.

Was held the extraordinary general meeting of the shareholders of STRATOS LFC S. A. a société anonyme, having its registered office in L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri, R. C. Luxembourg B number 80.220, incorporated by deed of the undersigned notary on December 28, 2000, published in the Mémorial C, number 683 of August 28, 2001.

The meeting was opened and presided by Mrs Corinne Philippe, lawyer, residing in Dippach.

The Chairman appointed as secretary Mr Julien Dif, attorney-at-law, residing in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mr Stéphane Owczarek, attorney-at-law, residing in Metz (France).

The board of the meeting having thus been constituted, the Chairman declared and requested the notary to state that:

I) The agenda of the extraordinary general meeting is the following:

1. Cancellation of the nominal value of the shares.
2. Conversion of the currency of the share capital of the Company currently denominated in Luxembourg francs, into Euro (equal to 30,986.69 EUR) with effect on January 1, 2001.
3. Decision to amend article 5, paragraph 1 of the articles of incorporation so as to reflect the currency change and the cancellation of the nominal value of the shares.

II) The shareholders present or represented, the proxies of the shareholders represented and the number of their shares are shown on an attendance list, this attendance list having been signed by the proxy holders representing shareholders, the members of the board of the meeting and the undersigned notary, shall stay affixed to these minutes with which it will be registered.

The proxies given by the represented shareholders, after having been initialled *ne varietur* by the members of the board of the meeting and the undersigned notary shall stay affixed in the same manner to these minutes.

III) It appears from the attendance list, that all the one hundred (100) shares representing the whole corporate capital of one million two hundred and fifty thousand Luxembourg francs (1,250,000.- LUF) are represented at the present extraordinary general meeting.

IV) The meeting is therefore regularly constituted and can decide validly on its agenda, of which the shareholders have been preliminary advised.

V) After deliberation, the following resolutions were unanimously adopted by the general meeting:

First resolution

The general meeting decides to cancel the nominal value of the one hundred (100) existing shares.

Second resolution

The general meeting decides to convert the currency of the share capital of the company, currently denominated in Luxembourg francs, into thirty thousand nine hundred and eighty-six euro sixty-nine cent (30,986.69 EUR) with effect on January 1, 2001.

Third resolution

The general meeting decides to amend article 5, paragraph 1 of the articles of incorporation so as to reflect the currency change and the cancellation of the nominal value of the shares, to be worded as follows:

«**Art. 5. 1st paragraph.** The corporate capital is set at thirty thousand nine hundred and eighty-six euro sixty-nine cent (30,986.69 EUR) divided into one hundred (100) shares without a par value.»

There being no further item before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary, who knows and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, known to the notary by names, first names, civil statuses and residences, the members of the board of the meeting signed together with the notary the present original deed.

Follows the French version:

L'an deux mille trois, le vingt août.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme STRATOS LFC S.A., avec siège social à L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B, numéro 80.220, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 28 décembre 2000, publié au Mémorial C, numéro 683 du 28 août 2001.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Corinne Philippe, juriste, demeurant à Dippach.

Le Président désigne comme secrétaire Maître Julien Dif, avocat, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Maître Stéphane Owczarek, avocat, demeurant à Metz (France).

Le bureau ayant été ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Suppression de la valeur nominale des actions.
2. Conversion de la devise d'expression du capital social de la société, actuellement exprimé en francs luxembourgeois, en euros (égal à 30.986,69 EUR) avec effet au 1^{er} janvier 2001.
3. Décision de modifier l'article 5, alinéa 1^{er} des statuts pour refléter le changement de la devise et la suppression de la valeur nominale des actions.

II) Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence après avoir été signée par les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés après avoir été signées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire.

III) Qu'il résulte de ladite liste de présence que les cent (100) actions représentatives de l'intégralité du capital social de un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF) sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire.

IV) Que la présente assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour duquel les actionnaires ont préalablement pris connaissance.

V) Après délibération, l'assemblée générale a adopté à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de supprimer la valeur nominale des cent (100) actions existantes.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de convertir la devise d'expression du capital social de la société, actuellement exprimé en francs luxembourgeois, en trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros soixante-neuf cents (30.986,69 EUR) avec effet au 1^{er} janvier 2001.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 5, alinéa 1^{er} des statuts pour refléter le changement de la devise et la suppression de la valeur nominale des actions et de lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5. 1^{er} alinéa.** Le capital social est fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros soixante-neuf cents (30.986,69 EUR) divisé en cent (100) actions sans désignation de valeur nominale.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, constate que sur la demande des comparants le présent procès-verbal est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version en langue française, la version anglaise, devant sur la demande des mêmes comparants, faire foi en cas de divergences avec la version française.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, les membres du bureau ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. Philippe, J. Dif, St. Owczarek, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2003, vol. 18CS, fol. 49, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 septembre 2003.

P. Frieders.

(055653.3/212/105) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

STRATOS LFC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 80.220.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 septembre 2003.

P. Frieders.

(055654.3/212/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

DOGAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 40.242.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2003, réf. LSO-AI00877, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(055390.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

DRESDNER SYMPHONICA MANAGEMENT (SICAV), Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2097 Luxembourg, 26, rue du Marché-aux-Herbes.

R. C. Luxembourg B 82.353.

Concepta, Optima, Futura, Tendenza

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2003, réf. LSO-AE04860, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2003.

DRESDNER BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

(055578.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

DRESDNER SYMPHONICA MANAGEMENT (SICAV), Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.

Gesellschaftssitz: L-2097 Luxemburg, 26, rue du Marché-aux-Herbes.

H. R. Luxemburg B 82.353.

Auszug aus der Niederschrift über die Ordentliche Hauptversammlung der Anteilhaber am 13. Mai 2003

«...»

Die Hauptversammlung beschloß einstimmig, für die Amtszeit bis zum Ablauf der Ordentlichen Hauptversammlung im Jahre 2004 zu Mitgliedern des Verwaltungsrates

Herrn Carl-Hans Schlue

Herrn Dr. Andreas Blumenkamp

Herrn Herbert Berger

zu wählen und für die gleiche Amtszeit KPMG Audit, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg zum Wirtschaftsprüfer zu bestellen.

...»

Luxemburg, den 13. Mai 2003.

Für richtigen Auszug

C.-H. Schlue / Dr. A. Blumenkamp

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2003, réf. LSO-AE04855. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055580.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 6.307.

L'an deux mille trois, le deux septembre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 6.307, constituée suivant acte notarié en date du 8 mars 1856, publié au Mémorial, Recueil Spécial C, numéro 9 du 17 avril 1856 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 17 juillet 2002, publié au Mémorial, Recueil C, numéro du 1432 du 3 octobre 2002.

L'Assemblée est ouverte à dix heures trente sous la présidence de Monsieur François Narmon, président du conseil d'administration, Bruxelles,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Jean-Paul Putz, employé privé, Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutateurs Madame Martine Descamps, administrateur, Bruxelles et Monsieur Jean Krier, administrateur, Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a été convoquée par des avis publiés:

a) au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations,

numéro 837 du 14 août 2003

numéro 866 du 23 août 2003

b) au Luxemburger Wort

du 13 août 2003

du 23 août 2003.

II.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

A l'article 4, insertion d'un 2^{ème} alinéa:

«La société a en outre pour objet toutes activités relevant des courtiers d'assurances et pourra notamment agir comme intermédiaire entre les preneurs d'assurances et des entreprises d'assurances agréées à Luxembourg ou à l'étranger, ainsi que toutes opérations financières, administratives, de gestion ou de conseil directement ou indirectement en rapport avec ces activités.»

Les 2^{ème} et 3^{ème} alinéas actuels restent inchangés, mais deviennent respectivement 3^{ème} et 4^{ème} alinéas.

III.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

IV.- Qu'il appert de ladite liste de présence que sur les un million huit cent quatre-vingt-trois mille cinq cent soixante et onze (1.883.571) parts sociales, représentant l'intégralité du capital social, un million huit cent quatre-vingt-deux mille cent quatre-vingt-sept (1.882.187) parts sociales sont présentes ou représentées à la présente Assemblée.

V.- Qu'en conséquence la présente Assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur le point porté à l'ordre du jour.

VI.- Le Président informe encore l'Assemblée que la modification de l'objet social figurant à l'ordre du jour a été approuvée par la Commission de surveillance du secteur financier en date du 2 septembre 2003 et par le Commissariat aux Assurances en date du 7 mars 2003.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend la résolution suivante:

Résolution

L'Assemblée décide d'insérer à l'article 4 des statuts un alinéa 2 nouveau conçu comme suit:

«La société a en outre pour objet toutes activités relevant des courtiers d'assurances et pourra notamment agir comme intermédiaire entre les preneurs d'assurances et des entreprises d'assurances agréées à Luxembourg ou à l'étranger, ainsi que toutes opérations financières, administratives, de gestion ou de conseil directement ou indirectement en rapport avec ces activités.»

Les 2^{ème} et 3^{ème} alinéas actuels restent inchangés, mais deviennent respectivement 3^{ème} et 4^{ème} alinéas.

La résolution ci-dessus a été prise à l'unanimité des voix.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, au siège social de la banque, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: F. Narmon, J.-P. Putz, M. Descamps, J. Krier, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 3 septembre 2003, vol. 140S, fol. 45, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 septembre 2003.

F. Baden.

(055656.3/200/67) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 6.307.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Baden.

(055657.3/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

ICAF, INTERNATIONAL CONTROL AND FINANCE S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 20.610.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2003, réf. LSO-AI00875, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(055394.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

ICAF, INTERNATIONAL CONTROL AND FINANCE S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 20.610.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2003, réf. LSO-AI00876, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 11 septembre 2003.

Signature.

(055393.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

BLUE ICE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 71.653.

Par la présente, M. Raymond Van Herck présente sa démission en sa qualité d'Administrateur au sein de la société BLUE ICE S.A. avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 septembre 2003.

R. Van Herck.

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2003, réf. LSO-AI01968. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055453.2//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

BLUE ICE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 71.653.

Par la présente, FIDUCOM S.A. présente sa démission en sa qualité de commissaire aux comptes au sein de la société BLUE ICE S.A. avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 septembre 2003.

Signature

Représentant du liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2003, réf. LSO-AI01967. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055450.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

KINGSFLOW HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-6970 Oberanven, 25, rue Andethana.
R. C. Luxembourg B 54.059.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2003, réf. LSO-AI01783, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2003.

Signature.

(055392.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

COLLABORATIV CONSULTING COMPANY, 3 C S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6970 Oberanven, 25, rue Andethana.
R. C. Luxembourg B 68.465.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2003, réf. LSO-AI01768, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2003.

Signature.

(055397.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

INTERNATIONAL CONTROL AND FINANCE ICAF HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 49.181.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2003, réf. LSO-AI00874, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(055398.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

PARSECTOR S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 35.661.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2003, réf. LSO-AI02186, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2003.

P. Sprimont / FIDUPAR

- / Signature

(055645.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

PARSECTOR S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 35.661.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue le 3 avril 2003 à 10.00 heures
à Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve*

- L'Assemblée Générale Statutaire décide à l'unanimité de renouveler le mandat des Administrateurs de Monsieur Jean Quintus, Monsieur Koen Lozie et COSAFIN S.A. et du Commissaire aux Comptes, Monsieur Pierre Schill.

Leurs mandats viendront donc à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire qui statuera sur les comptes annuels au 31 décembre 2003.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2003, réf. LSO-AI02178. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055647.3/1172/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

INDEVO HOLDING A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.
R. C. Luxembourg B 42.890.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2003, réf. LSO-AI01743, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2003.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

(055391.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

INDEVO HOLDING A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.
R. C. Luxembourg B 42.890.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2003, réf. LSO-AI01744, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2003.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

(055388.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

INDEVO HOLDING A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.
R. C. Luxembourg B 42.890.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2003, réf. LSO-AI01745, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2003.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

(055384.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

OCLIR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1342 Luxembourg, 42, rue de Clausen.
R. C. Luxembourg B 70.682.

Par la présente, M. Noël Delaby présente sa démission en sa qualité d'Administrateur et d'Administrateur délégué au sein de la société OCLIR S.A. avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 septembre 2003.

N. Delaby.

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2003, réf. LSO-AI01970. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(055456.2//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

OCLIR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1342 Luxembourg, 42, rue de Clausen.
R. C. Luxembourg B 70.682.

Par la présente, Mme Marian Murzynski présente sa démission en sa qualité d'Administrateur au sein de la société OCLIR S.A. avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 septembre 2003.

M. Murzynski.

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2003, réf. LSO-AI01973. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(055458.2//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

SELECT CARE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 72.786.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2003, réf. LSO-AI00873, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(055399.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

MULTIGEN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 76.238.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2003, réf. LSO-AI00872, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(055401.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

INGRA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 49.025.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2003, réf. LSO-AI00871, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(055404.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

INVESTINDUSTRIAL 2 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.
R. C. Luxembourg B 78.098.

Assemblée Générale Ordinaire

Il résulte de la décision des actionnaires prise lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au Luxembourg en date du 9 septembre 2003 que:

1. Le siège de la société est transféré du 46 A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg au 2, rue Joseph Hackin, L-1746 Luxembourg à partir du 1^{er} octobre 2003.
2. La démission de MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., MUTUA (LUXEMBOURG) S.A. et FIDES (LUXEMBOURG) S.A. de leur fonction d'Administrateur est acceptée.
3. La démission de MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. de sa fonction d'Administrateur-Délégué est acceptée.
4. Décharge est accordée à MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., MUTUA (LUXEMBOURG) S.A. et FIDES (LUXEMBOURG) S.A. pour l'exercice de leur mandat d'Administrateur jusqu'à ce jour.
5. Décharge est accordée à MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. pour l'exercice de son mandat d'Administrateur-Délégué jusqu'à ce jour.
6. Election des nouveaux Administrateurs pour une durée de 6 ans à compter de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 9 septembre 2003:
 - Madame Sylvie Reisen, domiciliée à Luxembourg.
 - Monsieur Patrick van Denzen, domicilié à Luxembourg.
 - Monsieur Paul van Baarle, domicilié à Luxembourg.
 - Monsieur Neil Smith, domicilié à Londres.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

INVESTINDUSTRIAL 2 S.A.

P. van Denzen / S. Reisen

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2003, réf. LSO-AI01840.– Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055638.3/683/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

TINFOS NIZI S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 69.587.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 juin 2003

La réunion a eu lieu à 10.30 heures dans les bureaux de la société à Luxembourg et a été présidée par M. Gjermund Roynestad, président du Conseil d'Administration.

Les 100.000 actions de la société sont représentées par deux actionnaires, TINFOS LUXEMBOURG S.A., détenant 99.999 actions représentée par M. Gjermund Roynestad et JASON AS, détenant une action et représentée par M. Nikolai Johns.

Le président a procédé à la nomination du comité chargé de signer et d'approuver le procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires, M. Paul Hellinckx a été nommé scrutateur et M. Jean-Luc Karleskind, secrétaire.

Après ces formalités, le président confirme que l'agenda a été envoyé aux actionnaires 11 jours avant la tenue de l'assemblée.

Le président a aussi déclaré que les représentants des actionnaires sont en conformité avec les statuts.

La liste des participants et les copies de l'agenda de la réunion vont être signées par le président, le scrutateur et le secrétaire.

Régulièrement constituée, l'assemblée générale se poursuit selon l'agenda suivant:

1. Rapport du conseil d'administration
2. Rapport 2002 des réviseurs
3. Approbation des comptes annuels 2002
4. Affectation du résultat 2002
5. Décharge donnée aux administrateurs
6. Election des administrateurs et des réviseurs

1), 2) et 3) *Rapport du conseil d'administration - Rapport des réviseurs - Approbation des comptes annuels 2002*

Le président a présenté le rapport du conseil d'administration et le réviseur a présenté son rapport de révision.

Puis le président a présenté les comptes annuels non consolidés au 31 décembre 2002, montrant un bénéfice après impôt de Euros 632.344,-

L'assemblée générale des actionnaires approuvé le rapport du conseil d'administration, le rapport des réviseurs et les comptes annuels 2002.

4) Affectation du résultat 2002

L'assemblée générale des actionnaires a approuvé l'affectation suivante du résultat:

| | |
|--|-------------|
| Résultat reporté de l'année précédente | 618.327 € |
| Bénéfice de l'année 2002 | 632.344 € |
| Disponible pour affectation | 1.250.671 € |

AFFECTATION

| | |
|---|-------------|
| Affectation à la réserve légale | 31.617 € |
| Affectation à la réserve spéciale | 81.105 € |
| Distribution de dividendes | 260.000 € |
| Affectation au résultat reporté | 877.949 € |
| Total affecté | 1.250.671 € |

5) Décharge donnée aux administrateurs

Il a été donné décharge aux membres du conseil d'administration, eu égard à l'exécution de leur mandat pendant l'exercice clos au 31 décembre 2002.

6) Elections des administrateurs et des réviseurs

L'assemblée générale des actionnaires a élu les membres suivants, pour une période d'un an:

M. Gjermund Roynestad

M. Paul Hellinckx, aux fonctions d'administrateur-délégué

M. Jean-Luc Karleskind

MAZARS & GUERARD (LUXEMBOURG) a été élue réviseur de la société pour 2003.

Aucun autre point de discussion n'a été abordé et la réunion s'est terminée à 11.00 heures.

G. Roynestad / P. Hellinckx / J.-L. Karleskind

Président / Scrutateur / Secrétaire

Liste des participants

Annexe au procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires de TINFOS NIZI S.A., du 12 juin 2003 à 10.30 heures

| Actionnaires | N° d'actions | Représentant | Signature | N° de votes |
|--------------------------------|--------------|-----------------|-----------|-------------|
| TINFOS LUXEMBOURG S.A. | 99.999 | M. G. Roynestad | | 99.999 |
| JASON A/S | 1 | M. N. Johns | | 1 |
| Total | 100.000 | | | 100.000 |

La participation représente 100% des votes.

G. Roynestad / P. Hellinckx / J.-L. Karleskind

Président / Scrutateur / Secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2003, réf. LSO-AI01888. – Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Minutes from Ordinary Shareholders Meeting dated June 12, 2003

The meeting was held at 10.30 hrs in the company's office in Luxembourg, and headed by Mr. Gjermund Roynestad, President of the Board of Directors.

The list showed a participation of 100,000 shares through two shareholders, TINFOS LUXEMBOURG S.A., holding 99,999 shares represented by Mr. Gjermund Roynestad and JASON SA HOLDING 1 share represented by Mr. Nikolai Johns.

The president proceeded with the nomination of the Comitee to sign and approve the minutes from the Ordinary Shareholders Meeting. He suggested Mr. Paul Hellinckx as scrutineer and Mr. Jean-Luc Karleskind as secretary.

These formalities being completed, the President stated that the agenda had been sent to the shareholder 11 days before the assembly.

The President also stated that the shareholder's represented was in accordance to the by-laws.

The list of Participants and copies of the agenda for the meeting will be signed by the president, scrutineer and secretary.

Being properly constituted, the Ordinary Shareholders Meeting continued on below agenda:

1. Report from the Board of Directors
2. Auditors report of 2002
3. Approval of annual account of 2002
4. Appropriation of results 2002
5. Discharge to Board of Directors
6. Election of Members to the Board of Directors and Auditor

1). 2). et 3). report from Board of Directors - Auditors Report and Annual accounts of 2002

The President presented the Management Report, and the Auditor presented the Audit Report.

The President thereafter presented the annual non consolidated accounts as per 31 December 2002, showing a profit after tax of € 632,344.

The Shareholders Meeting approved the Report from the Board of Directors, the Auditors Report and the Annual accounts of 2002.

4). Appropriation of results of 2002

The Shareholders Meeting approved following appropriation of result:

| | |
|--|-------------|
| Previous year result brought forward | 618,327 € |
| Profit of the year 2002 | 632,344 € |
| Total available for appropriation. | 1,250,671 € |

APPROPRIATION

| | |
|--|-------------|
| Transfer to legal reserves | 31,617 € |
| Transfer to special reserve | 81,105 € |
| Distribution of dividends. | 260,000 € |
| Transfer to profit brought forward | 877,949 € |
| Total appropriated | 1,250,671 € |

5). Discharge of the Board of Directors

The Board of Directors was given discharge with respect to their performance of duties during the year ending 31 December 2002.

6). Election of Members of the Board of Directors and Auditor

Following members were elected for a period of one year:

Mr Gjermund Röynestad

Mr Paul Hellinckx, in function of Administrateur-Délégué

Mr Jean-Luc Karleskind

MAZARS & GUERARD (LUXEMBOURG) was elected company's auditor for 2003.

There were raised no other items for discussions, and the meeting was closed at 11.00 hrs.

G. Roynestad / P. Hellinckx / J.-L. Karleskind

President / Scrutineer / Secretary

List of participants

| Enclosure to the minutes from the Ordinary Shareholders Meeting in TINFOS NIZI S.A., on 12 June 2003, 10.30 hrs | | | | |
|---|--------------|-----------------|-----------|-------------|
| Shareholder | N° of shares | Representative | Signature | N° of votes |
| TINFOS LUXEMBOURG S.A. | 99,999 | Mr G. Roynestad | Signature | 99,999 |
| JASON A/S. | 1 | Mr N. Johns | Signature | 1 |
| Total | 100,000 | | | 100,000 |

The participation represents 100% of the votes.

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2003, réf. LSO-AI01889. – Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055474.3/000/126) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

TINFOS NIZI S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 69.587.

Procès-verbal du Conseil d'Administration

La réunion s'est tenue dans les bureaux de la société le 12 juin 2003 à 14.00 heures.

Participants M. Gjermund Roynestad,
M. Paul Hellinckx, administrateur-délégué
M. Jean-Luc Karleskind

2/1 Election du président

M. Gjermund Roynestad a été élu Président.

2/2 Nouvelles délégations de signatures

Délégation générale a été donnée aux personnes suivantes:

Gjermund Roynestad
Paul Hellinckx
Jean-Luc Karleskind
Carlo Wirtz, chef de département
François Schmit, chef de département
Rainer Herfort, chef de département

Les documents bancaires doivent être signés ensemble par deux des personnes ci-dessus.

Délégation spéciale a été donnée aux personnes suivantes:

Paul Junker
Frank Donven
Marie-Christine Caspers
Georgia Henry
Jean-Sébastien Gérard
Pascal Piette
Romain Leick
Jean-Edouard Dvorsak
Roger Peters
Olivier Quiquandon
Laura Donegan
Nadine Pallotta

Luxembourg, le 12 juin 2003.

G. Roynestad / P. Hellinckx / J.-L. Karleskind.

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2003, réf. LSO-AI01898. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Minutes from Meeting of Board of Directors

The Meeting was held in the Company's office on 12 June 2003 at 14.00 hrs.

Participants M. Gjermund Roynestad,
M. Paul Hellinckx, administrateur-délégué
M. Jean-Luc Karleskind

2/1 Election of President

Mr Gjermund Röynestad was elected President.

2/2 New signatures

It is granted general signature to:

Gjermund Roynestad
Paul Hellinckx
Jean-Luc Karleskind
Carlo Wirtz, head of departement
François Schmit, head of departement
Rainer Herfort, head of departement

Bank documents can only be signed by two of the above persons.

It is granted to special signature to:

Paul Junker
Frank Donven
Marie-Christine Caspers
Georgia Henry

Jean-Sébastien Gérard
 Pascal Piette
 Romain Leick
 Jean-Edouard Dvorsak
 Roger Peters
 Olivier Quiquandon
 Laura Donegan
 Nadine Pallotta

Luxembourg, 12 June 2003.

G. Roynestad / P. Hellinckx / J.-L. Karleskind.

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2003, réf. LSO-AI01902. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055478.2//70) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

MILLENIUM DEVELOPPEMENT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 95.516.

STATUTS

L'an deux mille trois, le premier juillet,

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

Ont comparu:

- 1) Monsieur Patrick Mouchet, indépendant, demeurant 36, rue Albert Schweitzer, L-8033 Strassen,
- 2) Monsieur Jacques Fombonne, indépendant, demeurant 48 rue Bonnand, F-69003 Lyon,
- 3) La société BERRYFIELD LLC, société de nationalité Américaine, ayant son siège social Suite 606, 1220 N Market Street, Wellington, New Castle, State of Delaware, enregistrée sous le numéro 030121826,

Tous trois sont ici représentés par Mademoiselle Julie Poujade, employée privée, demeurant 27 rue des Romains, L-6646 Wasserbillig, en vertu de procurations sous seing privé,

lesquelles, paraphées ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisée avec lui. Lesquels comparants, agissant ès-dites qualités, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme que les fondateurs ont déclaré constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit

Titre I^{er}. Dénomination - Siège - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Il est constitué par les présentes entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme luxembourgeoise, dénommée MILLENIUM DEVELOPPEMENT HOLDING S.A.

Art. 2. La société est constituée pour une durée illimitée. Elle peut être dissoute à tout moment par une décision des actionnaires délibérant dans les conditions requises pour un changement des statuts.

Art. 3. Le siège de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social feraient obstacle à l'activité normale de la société à son siège ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg et même à l'étranger, et ce jusqu'à la disparition desdits événements.

Art. 4. La société a pour objet la prise de participation sous quelque forme que ce soit dans des sociétés commerciales, industrielles, financières, ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, la gestion ainsi que la mise en valeur de ces participations. La société peut employer ses fonds à l'acquisition, la gestion ou la cession d'un portefeuille se composant de valeurs mobilières et titres de toutes origines. Elle peut participer à la création, au développement à la formation et au contrôle de toute entreprise. Elle peut acquérir tous titres par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toutes autres manières.

Elle peut acquérir, exploiter ou céder des brevets et des licences d'exploitation, les gérer et les mettre en valeur. La société peut octroyer aux entreprises auxquelles elle s'intéresse tous concours, avances, prêts ou garanties. D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement se rattachant directement ou indirectement à son objet, notamment en empruntant avec ou sans garantie et en toutes monnaies, par voie d'émission d'obligation, et en prêtant aux dites sociétés, en restant toutefois dans les limites de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participation financières ainsi que de l'article 209 de la loi sur les sociétés commerciales telle que modifiée.

Titre II. Capital social - Actions

Art. 5. Le capital souscrit est fixé à EUR 31.000,- (trente et un mille euros), représenté par 310 (trois cent dix) actions de EUR 100,- (cent euros) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales. Toutes les actions sont nominatives ou au porteur.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

Titre III. Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins et d'un président dans son sein. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

Art. 7. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les présents statuts ou par la loi, est de sa compétence. Il peut notamment accepter des compromis, transiger, consentir tous désistements et mainlevées avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration est autorisé à procéder au versement d'acomptes sur des dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi. Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou agents, associés ou non-associés. La première personne à qui sera déléguée la gestion journalière et le premier président du conseil d'administration peuvent être nommés par la première assemblée générale des actionnaires.

La société se trouve engagée, soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de la personne à ce déléguée par le conseil.

Art. 8. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par un membre du conseil ou la personne à ce déléguée par le conseil.

Art. 9. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

Titre IV. Année sociale - Assemblées Générales

Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Art. 11. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le troisième mercredi du mois d'avril à 10.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant.

Art. 12. Tout actionnaire aura le droit de voter lui-même ou par mandataire, lequel peut ne pas être lui-même actionnaire.

Art. 13. L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Titre V. Généralités

Art. 14. Pour tous points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.

Dispositions transitoires

Exceptionnellement, le premier exercice social commencera ce jour et se terminera le 31 décembre 2003.

Souscription - Libération

Le capital social a été souscrit comme suit:

| | |
|--|-----|
| 1. Monsieur Patrick Mouchet, prédésigné, douze actions | 12 |
| 2. Monsieur Jacques Fombonne, prédésigné, cent trente huit actions | 138 |
| 3. La société BERRYFIELD LLC, prédésignée, cent soixante actions | 160 |
| Total actions: trois cent dix | 310 |

Toutes les actions ainsi souscrites ont été libérées par des versements en numéraire à concurrence de 100% (cent pour cent), de sorte que la somme de EUR 31.000,- euros (trente et un mille euros) se trouve à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Déclaration

Le notaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élève à environ mille trois cents euros (EUR 1.300,-).

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants ès-qualités qu'ils agissent, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et à l'unanimité ils ont pris les résolutions suivantes

Première résolution

Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un. Sont nommés aux fonctions d'administrateurs pour la durée de six ans:

- 1) Monsieur Patrick Mouchet, né le 25 janvier 1949, à Lyon, demeurant 37 Boulevard de la Perruque, Montpellier
- 2) Monsieur Jacques Fombonne, né le 6 mai 1940, à Bourg en Bresse, demeurant 48 rue Bonnard, 69003 Lyon

3) La société BERRYFIELD LLC ayant pour siège social Suite 606, 1220 N Market Street, Wellington, New Castle, State of Delaware.

Deuxième résolution

L'assemblée nomme comme commissaire aux comptes pour la durée de six ans:

La société SERVINOX INTERNATIONAL LIMITED, Ltd., Société de droit anglais ayant son siège social à Londres, Head Office Trafalgar House, 11/12, Waterloo Place, SW1Y4AU, numéro d'enregistrement 3196131.

Troisième résolution

L'adresse de la société est fixée au 25 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Le conseil d'administration est autorisé à changer l'adresse de la société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

Quatrième résolution

L'assemblée générale autorise le conseil d'administration à déléguer la gestion journalière des affaires de la société à un ou plusieurs de ses membres. L'administrateur délégué détenant à ce titre le pouvoir d'engager la société, et tout les pouvoirs et les responsabilités que la loi reconnaît à cette nomination.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J. Poujade, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2003, vol. 18CS, fol. 11, case 3. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 14 juillet 2003.

P. Bettingen.

(055712.3/202/131) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

MN EUROPEAN INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 37.200,- EUR.

Siège social: L-5365 Münsbach, 7, Parc d'Activités Syrdall.

R. C. Luxembourg B 80.026.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 10 septembre 2003, réf. LSO-AI01788, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Münsbach, le 9 septembre 2003.

Signature.

(055689.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

MN EUROPEAN INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 37.200,- EUR.

Siège social: L-5365 Münsbach, 7, Parc d'Activités Syrdall.

R. C. Luxembourg B 80.026.

Gérants:

1. Monsieur Shirish Godbole, Executive director, né le 25 février 1964 à Achalpur (Inde) et demeurant au 88, Kensington Court Mansions, Kensington, London W8 5DU (Royaume-Uni)

2. Monsieur Dominique Ransquin, licencié et maître en sciences économiques et sociales, né le 4 septembre 1951 à Namur (Belgique) et demeurant au 25, rue de Remich, L-5250 Sandweiler.

3. Monsieur Romain Thillens, licencié en sciences économiques, né le 30 octobre 1952 à Wiltz (Luxembourg) et demeurant au 10, avenue Nic Kreins, L-9536 Wiltz.

Il ressort des résolutions de l'associé unique du 8 septembre 2003 que le mandat des gérants a été renouvelé pour une durée illimitée.

Affectation des résultats

L'associé unique a décidé de reporter à nouveau la perte au 31 décembre 2001 s'élevant à EUR 137,833.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2003, réf. LSO-AI01793. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055692.3/556/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

MCKESSON INFORMATION SOLUTIONS HOLDINGS II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 12.500,-.**

R. C. Luxembourg B 89.830.

Le contrat de domiciliation qui a pris effet au 31 octobre 2002 entre MCKESSON INFORMATION SOLUTIONS HOLDINGS II, S.à r.l. et TMF MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., une société anonyme, établie et ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri, a été résilié avec effet au 5 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 septembre 2003.

Pour avis conforme

TMF MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

L'ancien domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2003, réf. LSO-AI01854. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055431.2//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

STIFTUNG HËLLEF DOHEEM, Association sans but lucratif.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 50, avenue Gaston Diderich.

AFFECTATION DU RESULTAT 2002

(Conseil d'administration du 18 mars 2003)

Le Conseil d'Administration décide d'affecter le déficit de l'exercice qui s'élève à 28.541,28 EUR comme suit:

Résultat net avant affectation: - 28.541,28 EUR

Affectation

Résultats reportés: - 28.541,28 EUR

Résultat net après affectation: 0,00 EUR

De plus, les résultats reportés seront mouvementés de + 48.946,63 EUR par un transfert des autres réserves.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2002

(exprimé en euro)

| | Actif | Notes | 31.12.02 | 31.12.01 |
|------|---|-------|---------------|---------------|
| A. | Capital souscrit non versé. | | - | - |
| B. | Frais d'établissement | | - | - |
| C. | Actif immobilisé. | | 2.702.529,35 | 2.036.058,68 |
| I. | Immobilisations incorporelles | 2.1,3 | 203.890,29 | 195.195,82 |
| 1. | Frais de recherche et de développement | | - | - |
| 2. | Concessions, brevets, licences, marques | | 203.890,29 | 195.195,82 |
| II. | Immobilisations corporelles | 2.1,4 | 2.498.639,06 | 1.840.862,86 |
| 1. | Terrains et constructions | | 755.341,37 | 734.135,21 |
| 2. | Installations techniques et machines | | 34.463,49 | 11.417,18 |
| 3. | Autres installations, outillage et machines | | 1.708.834,20 | 1.095.310,47 |
| 4. | Immobilisations corporelles en cours. | | - | - |
| 5. | Avances et acomptes. | | - | - |
| III. | Immobilisations financières | | - | - |
| 1. | Parts dans des entreprises liées | | - | - |
| 2. | Créances sur des entreprises liées | | - | - |
| 3. | Participations | | - | - |
| 4. | Créances sur des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation. | | - | - |
| 5. | Titres ayant le caractère d'immobilisations | | - | - |
| 6. | Autres prêts. | | - | - |
| 7. | Actions propres. | | - | - |
| D. | Actif circulant. | | 35.537.723,33 | 28.243.590,96 |
| I. | Stocks. | | - | - |
| 1. | Matières premières et autres approvisionnements | | - | - |
| 2. | Produits en cours de fabrication. | | - | - |
| 3. | Produits finis et marchandises. | | - | - |
| 4. | Avances et acomptes versés | | - | - |
| II. | Créances | 2.2 | 28.407.320,51 | 24.522.408,43 |
| 1. | Créances résultants de l'exploitation | 5 | 27.833.173,44 | 24.116.873,79 |
| 2. | Créances sur les entreprises liées | | - | - |

| | | | |
|---|-----|----------------------|----------------------|
| 3. Créances sur des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation | | - | - |
| 4. Autres créances | | 574.147,07 | 405.534,64 |
| III. Valeurs mobilières | | - | - |
| 1. Parts dans des entreprises liées | | - | - |
| 2. Actions propres | | - | - |
| 3. Autres valeurs mobilières | | - | - |
| IV. Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et encaisse | | 7.130.402,82 | 3.721.182,53 |
| E. Comptes de régularisation | 14 | 413.738,24 | 338.895,29 |
| F. Perte de l'exercice | 2.7 | 28.541,28 | - |
| Total actif | | <u>38.682.532,20</u> | <u>30.618.544,93</u> |

BILAN AU 31 DECEMBRE 2002
(exprimé en euro)

| | <i>Passif</i> | Notes | 31.12.02 | 31.12.01 |
|--|---------------|-------|----------------------|----------------------|
| A. Capitaux propres | | | 2.704.547,44 | 2.635.408,69 |
| I. Capital | | | 49.578,70 | 49.578,70 |
| II. Primes d'émission | | | - | - |
| III. Réserves de réévaluation | | | - | - |
| IV. Réserves | | | 2.448.946,63 | 2.324.999,87 |
| 1. Réserve légale | | | - | - |
| 2. Réserve pour actions propres | | | - | - |
| 3. Réserves statutaires | | | - | - |
| 4. Autres réserves | | 2.7,7 | 2.448.946,63 | 2.324.999,87 |
| V. Résultats reportés | | 6 | 11.079,40 | 10.688,28 |
| VI. Subventions d'investissement | | 2.4,8 | 194.942,71 | 250.141,84 |
| B. Provisions pour risques et charges | | | 142.945,63 | 170.650,94 |
| 1. Provisions pour pensions et obligations similaires | | | - | - |
| 2. Provisions pour impôts | | | - | - |
| 3. Autres provisions | | 9 | 142.945,63 | 170.650,94 |
| C. Dettes | | 2.3 | 35.835.039,13 | 27.687.139,73 |
| 1. Emprunts obligataires | | | - | - |
| 2. Dettes envers des établissements de crédit | | | - | 17.748,53 |
| 3. Acomptes reçus sur commandes | | | - | - |
| 4. Dettes résultant d'exploitation | | | 1.917.695,40 | 1.672.118,70 |
| 5. Dettes représentées par des effets de commerce | | | - | - |
| 6. Dettes envers des entreprises liées | | | - | - |
| 7. Dettes envers des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation | | | - | - |
| 8. Autres dettes, dont dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale | | 10 | 33.917.343,73 | 25.997.272,50 |
| D. Comptes de régularisation | | | - | 1.007,69 |
| E'. Bénéfice de l'exercice | | | - | 124.337,88 |
| Total passif | | | <u>38.682.532,20</u> | <u>30.618.544,93</u> |

COMPTE DE PROFITS ET PERTES POUR L'EXERCICE CLOTURE AU 31 DECEMBRE 2002
(exprimé en euro)

| | Notes | 31.12.02 | 31.12.01 |
|--|-------|-----------------|-----------------|
| A. Produits d'exploitation | | 30.903.565,62 | 22.756.932,69 |
| Ventes de marchandises | | - | - |
| Ventes de prestations de services | | 29.548.692,84 | 22.236.573,25 |
| Production stockée | | - | - |
| Production immobilisée | | - | - |
| Subventions d'exploitation | 2.6 | 665.619,29 | 298.833,98 |
| Reprises sur amortissements et provisions | | 563.354,68 | 113.363,37 |
| Autres produits d'exploitation | | 125.898,81 | 108.162,09 |
| A'. Charges d'exploitation | | - 31.161.408,86 | - 23.058.656,15 |
| Achat de marchandises | | - | - |
| Variation de stocks | | - | - |
| Achat de matières premières et autres approvisionnements | | - | - |
| Variation de stocks | | - | - |

| | | | |
|---|--------|------------------------|------------------------|
| Autres achats et charges externes | | - 6.514.714,42 | - 4.891.569,39 |
| Impôts, taxes et versements assimilés | | - 18.794,98 | - 16.139,53 |
| Frais de personnel | 11 | - 23.455.311,43 | - 17.526.314,45 |
| Salaires et traitements | | - 20.792.493,60 | - 15.485.548,13 |
| Charges sociales | | - 2.623.422,69 | - 1.981.099,51 |
| Autres frais de personnel | | - 39.395,14 | - 59.666,81 |
| Dotations aux amortissement et aux provisions | | - 1.172.588,03 | - 624.632,78 |
| Sur immobilisations: dotations aux amortissements | | - 482.338,24 | - 350.468,07 |
| Sur immobilisations: dotations aux provisions | | - | - |
| Sur actif circulant: dotations aux provisions | | - 587.347,53 | - 110.950,57 |
| Sur risques et charges: dotations aux provisions | 9 | - 102.902,26 | - 163.214,14 |
| Autres charges d'exploitation | | - | - |
| A.-A'. Résultat d'exploitation | | - 257.843,24 | - 301.723,46 |
| B. Amortissement des subventions d'investissement (reprise) | | - | - |
| C. Produits financiers | | 184.412,80 | 23.838,28 |
| Produits provenant de participation | | - | - |
| Produits provenant d'autres valeurs mobilières et de créances de l'actif immobilisé | | - | - |
| Autres intérêts et produits assimilés | | 184.412,80 | 23.838,28 |
| Reprises de provisions | | - | - |
| Produits nets sur cessions de VMP | | - | - |
| C'. Charges financières | | - 1.720,10 | - 83.533,60 |
| Dotations aux amortissements et aux provisions | | - | - |
| Intérêts et charges assimilées | | - 1.720,10 | - 83.533,60 |
| Charges nettes sur cessions de VMP | | - | - |
| C.-C'. Résultat financier | | 182.692,70 | - 59.695,32 |
| Résultat courant avant impôts | | - 75.150,54 | - 361.418,78 |
| D. Impôts sur le résultat provenant des activités ordinaires | | - | - |
| Résultat courant après impôts | | - 75.150,54 | - 361.418,78 |
| E. Produits exceptionnels | 2.5,12 | 1.435.569,27 | 755.605,10 |
| E'. Charges exceptionnelles | 13 | - 1.388.960,01 | - 269.848,44 |
| E.-E'. Résultat exceptionnel | | 46.609,26 | 485.756,66 |
| F. Impôts sur le résultat exceptionnel | | - | - |
| Total des produits | | <u>32.523.547,69</u> | <u>23.536.376,07</u> |
| Total des charges | | <u>- 32.552.088,97</u> | <u>- 23.412.038,19</u> |
| Résultat de l'exercice | | - 28.541,28 | 124.337,88 |

Les notes annexes font partie intégrante de ces comptes annuels.

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2002

Note 1 - Généralités

La Fondation STÉFTUNG HËLLEF DOHEEM (ci-après «La Fondation») a été créée le 9 septembre 1999 par:

- la Congrégation des Frères de Charité;
- la Congrégation des Soeurs du Tiers-Ordre Régulier de Notre Dame du Mont Carmel;
- les Chanoinesses régulières de Saint Augustin de la Congrégation de Notre Dame;
- la Congrégation des Soeurs de la Doctrine Chrétienne;
- la Congrégation des Franciscaines de la Miséricorde;
- la Congrégation des Soeurs du Pauvre Enfant Jésus;
- la Congrégation des Soeurs Hospitalières de Sainte Elisabeth;
- l'association AIDE FAMILIALE-AIDE SENIOR;
- l'association FOYERS SENIORS.

La Fondation a comme objet la promotion du bien-être psychique, physique et social ainsi que l'autonomie des personnes âgées, dépendantes, malades et/ou handicapées. A cette fin elle promeut, coordonne, assure, gère et organise des services ambulatoires en faveur du maintien à domicile, des établissements stationnaires et semi-stationnaires et des institutions spécialisées apportant des aides, des soins et des activités de conseil et de soutien. Les statuts de la Fondation STÉFTUNG HËLLEF DOHEEM ont été approuvés par arrêté grand-ducal du 29 octobre 1999.

La Fondation a repris avec effet au 1^{er} janvier 2000 les activités des associations suivantes:

- le patrimoine net de HËLLEF DOHEEM KRANKEFLEG, A.s.b.l., créé en 1980 par les congrégations religieuses qui dispensaient depuis le 19^{ème} siècle des aides et des soins à travers le pays principalement dans le cadre de l'assurance maladie, a été transféré entièrement à la Fondation dans le cadre de sa liquidation;
- les associations FOYERS SENIORS, A.s.b.l. et AIDE FAMILIALE - AIDE SENIOR, A.s.b.l. actives dans le domaine des prestations de soins à domicile dans le cadre de l'assurance dépendance, ont cédé une partie de leurs activités à la Fondation.

La Fondation STÄFTUNG HÄLLEF DOHEEM a conclu des contrats de sous-traitants avec d'autres prestataires intervenant dans le cadre de l'assurance maladie et/ou dans le cadre de l'assurance dépendance. C'est la Fondation qui facture à l'Union des Caisses de Maladie. Conformément aux termes du contrat elle leur reverse leur dû.

Note 2 - Résumé des principales politiques comptables

Suite au contrat signé entre la Fondation et l'organisme gestionnaire de l'assurance dépendance, la Fondation est tenue de respecter les principales politiques comptables suivantes:

2.1 Actifs immobilisés

Les actifs immobilisés sont évalués au prix d'acquisition historique. Le prix d'acquisition s'obtient en ajoutant les frais accessoires au prix d'achat. Le prix d'acquisition des actifs immobilisés dont l'utilisation est limitée dans le temps est diminué des corrections de valeur calculées de manière à amortir la valeur de ces éléments sur leur durée d'utilisation estimée.

En cas de dépréciation durable, les éléments immobilisés dont l'utilisation est ou non limitée dans le temps font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan. Ces corrections de valeur sont extournées lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessées d'exister.

2.1.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles figurent au prix d'acquisition et sont amorties sur une base linéaire selon leur durée d'utilisation estimée. Les durées d'amortissement sont entre, 2 à 4 ans.

Les immobilisations incorporelles en cours ne sont pas amorties.

2.1.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au coût d'acquisition. A l'exception du terrain qui n'est pas amorti, les immobilisations corporelles sont amorties sur une base linéaire selon leur durée de vie estimée.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement entre 3 et 10 ans à l'exception des constructions dont la durée d'amortissement est de 50 ans.

Les immobilisations corporelles de faible valeur sont intégralement prises en charge lors de l'acquisition.

2.2 Créances

Les créances sont inscrites au bilan à leur valeur nominale. Des corrections de valeur sont enregistrées sur décision du Conseil d'Administration, afin de tenir compte des risques de non-recouvrement. Les provisions sont déduites des postes d'actif concernés.

Les prestations des sous-traitants relatives à des clients en régime transitoire n'ont pas été comptabilisées. Ces prestations ne seront enregistrées et facturées à l'Union des Caisses de Maladies par la STÄFTUNG HÄLLEF DOHEEM que si les clients obtiennent une décision positive.

2.3 Dettes

Les dettes sont inscrites au passif à leur montant de remboursement.

2.4 Subventions d'investissement

Les subventions destinées au financement d'immobilisations sont amorties au compte de profits et pertes en tenant compte de la durée de vie économique des immobilisations auxquelles elles se rapportent.

2.5 Dons d'exploitation

Les dons sont comptabilisés dans le compte de profits et pertes de la Fondation comme produits exceptionnels.

2.6 Subventions d'exploitation

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées directement dans le compte de profits et pertes.

2.7 Affectation du résultat de l'exercice

Le résultat de l'exercice, après approbation des comptes annuels, est systématiquement affecté aux fonds propres.

2.8 Conversion des soldes en devises

Les opérations conclues en devises sont converties aux taux de change en vigueur à la date de transaction. Les actifs, autres que les actifs immobilisés, et passifs en devises sont convertis en EUR aux taux en vigueur à la clôture de l'exercice. Les gains et pertes non-réalisés calculés au moment de la conversion sont comptabilisés dans le compte de profits et pertes.

Notes 3 - Immobilisations incorporelles

L'évolution du compte «Immobilisation incorporelles» est résumée comme suit:

| | Immobilisations incorporelles EUR |
|--|---|
| Valeur brute au 01.01.2002 | 346.688,71 |
| Acquisitions et transferts | 109.293,80 |
| Cessions et transferts | - |
| Valeurs brute au 31.12.2002 | <u>455.982,51</u> |
| Amortissements au 01.01.2002 | - 151.492,89 |
| Amortissement de l'année | - 100.599,33 |
| Reprises | - |
| Amortissements cumulés au 31.12.2002 | <u>- 252.092,22</u> |
| Valeur nette au 31.12.2002 | <u>203.890,29</u> |
| Valeur nette au 31.12.2001 | 195.195,82 |

Le compte «Immobilisations incorporelles» est constitué de logiciels informatiques.

Note 4 - Immobilisations corporelles

L'évolution du poste «Immobilisations corporelles» est résumée comme suit:

| | Constructions | Installations techniques et machines | Autres installations, outillage et machines | Total |
|--|---------------|--------------------------------------|---|----------------|
| | EUR | EUR | EUR | EUR |
| Valeur brute au 01.01.2002 | 887.439,88 | 18.645,04 | 2.421.027,59 | 3.327.112,51 |
| Acquisitions et transferts | 45.107,23 | 29.365,37 | 973.576,66 | 1.048.049,26 |
| Cessions/Désinvestissements | - | - | - 243.156,57 | - 243.156,57 |
| Valeurs brute au 31.12.2002 | 932.547,11 | 48.010,41 | 3.151.447,68 | 4.132.005,20 |
| Amortissements cumulés au 01.01.2002 | - 153.304,67 | - 7.227,86 | - 1.325.717,12 | - 1.486.249,65 |
| Amortissement de l'année | - 24.684,82 | - 6.319,06 | - 350.735,03 | - 381.738,91 |
| Reprises | 783,75 | - | 233.838,67 | 234.622,42 |
| Amortissements cumulés au 31.12.2002 | - 177.205,74 | - 13.546,92 | - 1.442.613,48 | - 1.633.366,14 |
| Valeur nette au 31.12.2002 | 755.341,37 | 34.463,49 | 1.708.834,20 | 2.498.639,06 |
| Valeur nette au 31.12.2001 | 734.135,21 | 11.417,18 | 1.095.310,47 | 1.840.862,86 |

Note 5 - Créances résultant de l'exploitation

Le poste «Créances résultant de l'exploitation» s'analyse comme suit au 31 décembre 2002:

| | 2002 EUR |
|--|---------------|
| Créances Union des Caisses de Maladie/ MiFa 2002 | 24.930.964,17 |
| Créances clients 2002 | 1.045.939,00 |
| Autres créances clients (Téléalarme, Foyers) | 97.869,80 |
| Créances Union des Caisses de Maladie/ MiFa 2001 | 1.003.357,27 |
| Créances clients 2001 | 513.634,30 |
| Créances Union des Caisses de Maladie/ MiFa 2000 | 825.129,75 |
| Créances clients 2000 | 3.626,67 |
| Provision pour créances douteuses | - 587.347,53 |
| Solde net au 31.12.2002 | 27.833.173,43 |
| Solde net au 31.12.2001 | 24.116.873,79 |

Note 6 - Résultats reportés

Le compte «Résultats reportés» à évolué comme suit:

| | 2002 EUR |
|---|--------------|
| Résultats reportés au début de l'exercice | 10.688,28 |
| Résultat de l'exercice précédent | 124.337,88 |
| Affectation aux autres réserves | - 123.946,76 |
| Résultats reportés à la fin de l'exercice | 11.079,40 |

Note 7 - Autres réserves

Les autres réserves sont constituées à concurrence de EUR 556.430,29 des dons d'exploitation qui ont été enregistrés dans le passé par l'Association HËLLEF DOHEEM KRANKEFLEG et qui ont été apportés à la Fondation. Le solde restant de EUR 1.892.516,34 représente la contrepartie de l'apport des actifs nets à la Fondation pour un montant de EUR 1.371.939,94 et les résultats reportés incorporés dans les réserves pour un total de EUR 520.576,40.

Note 8 - Subventions d'investissement

L'évolution du poste «Subvention d'investissement» est résumée comme suit:

| | Subventions 2002 EUR |
|---|----------------------------|
| Montant total reçu à l'ouverture de l'exercice | 762.491,20 |
| Dont: Subventions | 762.491,20 |
| Intérêts | - |
| Apport | - |
| Dont: Subventions sur grands projets d'investissement | - |
| Intérêts | - |
| Montant total reçu à la clôture de l'exercice | 762.491,20 |

| | |
|----------------------------------|--------------|
| Dont: Subventions | 762.491,20 |
| Intérêts | - |
| Corrections de valeur | - 567.548,49 |
| Ouverture de l'exercice | - 512.349,36 |
| Intérêts | - |
| Apportées | - |
| Courantes | - 44.710,22 |
| Exceptionnelles | - 10.488,91 |
| Valeur nette au 31.12.2002 | 194.942,71 |
| Valeur nette au 31.12.2001 | 250.141,84 |

Note 9 - Autres provisions

Le poste «Autres provisions» est principalement composé de provisions pour litiges pour un montant de EUR 6.547,00, d'une provision pour les rétroactivités 200/2001 des salariés ne travaillant plus au 1^{er} janvier 2003 à la Fondation STÉFFUNG HËLLEF DOHEEM suite au nouvel accord de la Convention Collective de Travail du Secteur d'Aide et de Soins et du Secteur Social pour un montant de EUR 92.332,16 et d'une provision pour heures supplémentaires pour un montant de EUR 36.629,67.

Note 10 - Autres dettes

Le poste «Autres dettes» s'analyse comme suit:

| | 2002 EUR | 2001 EUR |
|--|---------------|---------------|
| Acomptes reçus UCM/MiFa | 31.931.731,67 | 24.100.468,79 |
| Sécurité sociale et dettes envers l'Etat | 1.705.552,85 | 1.225.771,41 |
| Dettes envers le personnel | 264.637,45 | 633.241,28 |
| Dépôts et cautionnements | 665,22 | 665,22 |
| Autres | 14.756,54 | 37.125,80 |
| Total | 33.917.343,73 | 25.997.272,50 |

Note 11 - Personnel

La Fondation employait à la fin de l'exercice 809 personnes dont 366 ouvriers et 443 employés.

Note 12 - Produits exceptionnels

Le poste «Produits exceptionnels» se décompose comme suit:

| | 2002 EUR |
|--|--------------|
| Quote-part des subventions d'investissement transférée au résultat de l'exercice | 47.775,53 |
| Dons, Libéralités reçus | 469.061,06 |
| Autres produits exceptionnels | 918.732,68 |
| Total | 1.435.569,27 |

Les autres produits exceptionnels comprennent entre autres des revenus liés à des prestations sur année précédente pour un montant de EUR 687.420,82 et des plus-values réalisées sur vente d'immobilisations pour un montant de EUR 54.496,68.

Note 13 - Charges exceptionnelles

Dans le compte «Charges exceptionnelles», la Fondation a enregistré principalement des charges liées à l'exercice 2001 constatées durant l'exercice 2002 ainsi que des pertes sur créances clients.

Note 14 - Comptes de régularisation

Dans les comptes de régularisation actifs sont enregistrées des charges à cheval sur deux années ainsi que des charges réparties sur plusieurs années.

Note 15 - Jetons de présence

Pendant l'exercice 2002, la Fondation n'a pas alloué aux membres du Conseil d'Administration des jetons de présence.

Note 16 - Engagements financiers hors bilan

Les engagements non encore échus se chiffrent à EUR 1.796.829,70. Ils sont relatifs à des contrats leasing de 303 voitures.

Note 17 - Autres engagements

Les autres engagements sont liés à la gestion des caisses de pourboires des membres du personnel. La politique de la Fondation STÉFFUNG HËLLEF DOHEEM est de ne pas autoriser le paiement des pourboires à son personnel. Les pourboires reçus sont mis en commun dans des caisses de pourboires destinés au personnel de la Fondation. La Fondation effectue la garde et la gestion. Les montants à la fin de l'année s'élèvent à EUR 13.222,12.

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2003, réf. LSO-AI01795. – Reçu 30 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055661.2//344) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

STÆFTUNG HËLLEF DOHEEM, Association sans but lucratif.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 50, avenue Gaston Diderich.

BUDGET 2003

(en mio €)

| Dépenses | 01.01.2003 - 31.12.2003 | Recettes | 01.01.2003 - 31.12.2003 |
|--|----------------------------|--|----------------------------|
| | | A Prestations en relation avec la Sécurité Sociale | 33,32 |
| A Frais du personnel..... | 28,66 | B Autres prestations..... | 1,20 |
| B Frais de fonctionnement..... | 5,40 | | |
| C Provisions pour créances irrécupérables et autres..... | 0,33 | | |
| D Autres Dépenses..... | 1,13 | | |
| Total des Dépenses..... | 34,52 | Total des Recettes..... | 34,52 |

Enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2003, réf. LSO-AI01724. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055662.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

SOCIETE FINANCIERE GRANDVAUX S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 29.256.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2003, réf. LSO-AI00864, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(055430.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

MCKESSON INFORMATION SOLUTIONS HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 12.500,-.**

R. C. Luxembourg B 81.541.

Le contrat de domiciliation qui a pris effet au 1^{er} juillet 2002 entre MCKESSON INFORMATION SOLUTIONS HOLDINGS, S.à r.l. et TMF MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., une société anonyme, établie et ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri, a été résilié avec effet au 5 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 septembre 2003.

Pour avis conforme

TMF MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

L'ancien domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2003, réf. LSO-AI01856. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055432.2//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.